L'ECH D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

41e vendredi du Hirak

Des manifestants rejettent toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays

Lire page 24

Quotidien National d'Information - 8e Année - Samedi 30 Novembre 2019 - 4 Rabie Al Tani 1442 - N° 2258 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Elle constitue une ingérence flagrante dans les affaires internes du pays

Large condamnation de la résolution du Parlement européen

Lire page 3

Gaïd Salah persiste et signe :

«L'Armée n'a aucune autre ambition que de veiller à la sérénité des Algériens et la stabilité du pays»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réaffirmé, ce jeudi, que le haut commandement de l'ANP n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens et à la préservation de la stabilité de l'Algérie : «Je réaffirme une fois encore que le haut commandement de l'ANP, qui s'est engagé devant Allah, la patrie et l'histoire, n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens et à préserver la sécurité, la stabilité et la fierté de l'Algérie, face à l'instigation des ennemis et des conspirateurs», a affirmé le général de corps d'armée dans une allocution d'orientation lors de sa visite de travail au commandement de la Garde républicaine.» Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'importance majeure que nous accordons à tout ce qui a trait à la promotion des capacités opérationnelles et de combat de nos Forces armées, de même qu'elle intervient quelques jours après la célébration, par l'Algérie, du 65e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954, sa plus grande fête nationale. Cette date éternelle au cours de laquelle le peuple algérien observe chaque année un moment de recueillement et de respect pour cette glorieuse Révolution»,...

Lire page 4

Affaire du concert de Soolking

L'ex-DG de l'ONDA écope de 6 mois de prison dont 3 avec sursis

L'ex-directeur général de l'Office national des droits d'auteur (ONDA), Samy Benchikh El Hocine, a été condamné par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) à une peine de 6 mois de prison, dont 3 avec sursis, et une amende de 50.000 DA dans l'affaire du concert du rappeur algérien Soolking. Trois autres responsables ont écopé chacun de 6 mois d'emprisonnement, dont 3 avec sursis et d'une amende de 50.000 DA.
Ces derniers ayant été chargés, lors du concert, de veiller aux aspects organisationnel et sécuritaire de l'événement ainsi qu'à la vérification des tickets d'entrée. A l'encontre de la société privée organisatrice du spectacle, le tribunal a prononcé une amende de 500.000 DA, alors que les autres accusés ont été acquittés. L'affaire remonte au 22 août dernier lorsque 5 personnes avaient péri et plusieurs autres blessées dans une bousculade à l'entrée du stade du 20-Août (Alger) qui avait abrité le concert.

Malia S.

Sétif

Saisie de près de 13.000 euros non déclarés à l'aéroport 8-Mai-1945

Une somme d'argent en devise estimée à 12.800 euros non déclarée a été saisie courant de cette semaine par la brigade de contrôle des voyageurs de l'aéroport 8-Mai-1945 relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya de Sétif, a-t-on appris jeudi auprès de la direction régionale de ce corps constitué. L'opération de saisie a eu lieu lors du traitement de deux vols internationaux vers la France à partir de l'aéroport 8-Mai-1945 à Sétif, a souligné la même source, précisant qu'il s'agit là d'une infraction au change selon la réglementation en vigueur. La brigade de contrôle des voyageurs relevant des douanes avait saisi durant les 10 derniers jours derniers une somme de 8.200 euros non déclarée lors du traitement d'un vol international en provenance de la France.

Lutte antiterroriste

Un individu appréhendé pour tentative de ralliement aux groupes terroristes

Un individu a été appréhendé jeudi à Bordj Bou-Arréridj par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour tentative de ralliement aux groupes terroristes, a indiqué, ce vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 28 novembre 2019, un individu à Bordj Bou-Arréridj, pour tentative de ralliement aux groupes terroristes», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé et lors d'opérations distinctes à Souk Ahras, Tébessa et El Taref, des éléments des gardes-frontières ont mis en échec des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 12 453 litres, tandis qu'un autre détachement de l'ANP et des éléments des gardes-frontières ont arrêté à Aïn Guezzam, 10 individus et saisi 4 véhicules tout-terrain et deux téléphones satellitaires. D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments des gardes-frontières ont arrêté à Tlemcen, Aïn Amenas et Souk Ahras, 28 immigrants clandestins de différentes nationalités.

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés Bordj Bou-Arréridj et Oran

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés mercredi à Bordj Bou-Arréridj et Oran par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, ce jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont appréhendé, ce mercredi, suite à des opérations distinctes menées à Bordj Bou-Arréridj et Oran, 4 éléments de soutien aux groupes terroristes», précise le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé et «dans le sillage des efforts continus visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 1080 kg et ce, lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près d'Aïn Amenas, wilaya d'Illizi», a ajouté le MDN.

Tlemcen

Saisie de 19,5 kg de kif à Remchi

Les éléments du service régional de lutte contre le trafic de drogue et des psychotropes de Tlemcen ont opéré à Remchi dans la wilaya de Tlemcen la saisie de 19,5 kg de kif, a-t-on appris, ce jeudi, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.
Cette saisie, qui a permis de démanteler un réseau de trafiquants opérant dans le transport et la vente de drogue, a été opérée grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'une activité de trafic de drogue.
Les policiers du service précité ont mis en œuvre un plan, par le biais duquel ils ont réussi à arrêter deux personnes âgées de 25 et 32 ans et à saisir la quantité de drogue en plus d'un véhicule touristique utilisé pour le transport de la marchandise prohibée, a indiqué la même source. Les deux personnes ont été présentées devant la justice après l'accomplissement de toutes les procédures d'enquête.

Adrar

3 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation

Trois personnes ont perdu la vie et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi soir sur la RN 6, au nord d'Adrar, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit à M'raguen, à 12 km d'Adrar, suite à une violente collision entre un véhicule léger à bord duquel se trouvaient les membres d'une même famille, et un camion de gros tonnage de transport de carburant qui roulait dans le sens opposé, a-t-on précisé. Les corps des victimes (2 fillettes et un garçon) ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Adrar ou ont été également évacués les blessés (2 hommes), a ajouté la source. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Accidents de la circulation

7 morts et 318 blessés en une semaine en zones urbaines

Sept personnes ont trouvé la mort et 318 autres ont été blessées dans 269 accidents de la route en zones urbaines durant la période allant du 19 au 25 novembre courant, indique, jeudi, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan fait ressortir une hausse sensible en nombre d'accidents de la route (+ 31) et de décès (+30), contre une baisse du nombre de blessés (-08).
Le facteur humain demeure, selon la même source, la principale cause des accidents de la route (plus de 95%) en raison du non-respect du code de la route. Dans ce cadre, la DGSN invite une nouvelle fois les usagers de la route à la prudence et à la vigilance, et au respect du code de la route, notamment au vu des intempéries enregistrées dans la plupart des wilayas du pays. Elle rappelle, à cet effet, le numéro vert **1548** et celui de secours **17** mis à la disposition des citoyens **24h/24** pour recevoir tout signalement.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax **: 023 54 23 23 / 023 54 23 02**
Direction de la publicité : *Tél-Fax* **: 023 54 23 04**
Banque de développement local — Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com | E-mail : echodalgerie@gmail.com | L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information | @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Elle constitue une ingérence flagrante dans les affaires internes du pays

Large condamnation de la résolution du Parlement européen

Plusieurs instances officielles, partis politiques, organisations et associations nationales ont dénoncé vigoureusement la résolution adoptée jeudi par le Parlement européen sur «la situation des libertés en Algérie», la qualifiant d'«ingérence flagrante dans les affaires internes et de provocation à l'encontre du peuple algérien».

Régissant à cette résolution, le ministère des Affaires étrangères à condamné et rejeté «dans le fond et dans la forme» l'immixtion «flagrante» du Parlement européen dans les affaires internes du pays et se réserve le droit de procéder à un examen général de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes. «Le Parlement européen, sur instigation d'un groupe hétéroclite de députés partisans, a pris l'outrecuidante liberté de statuer sur le processus politique en cours dans notre pays, au moment précis où les Algériens s'apprêtent à élire, en toute démocratie et transparence, un nouveau président de la République», note le MAE, précisant que «les députés européens se sont même arrogés, toute honte bue, un droit d'exiger du Parlement algérien de modifier des lois que nos députés ont souverainement adoptées». Il a estimé que «par cette démarche, le Parlement européen a démontré son mépris, non seulement des institutions algériennes, mais également des mécanismes bilatéraux de consultation prévus par l'Accord d'association, y compris dans le domaine parlementaire», relève le communiqué, estimant que le Parlement européen «a surtout confirmé, à l'initiative des députés instigateurs, qu'il promeut désormais ouvertement leur agenda du chaos provoqué, qu'ils ont malheureusement mis en œuvre dans bien des pays frères», ajoutant qu'il «est révélateur qu'un des parlementaires européens ait fait l'éloge de la colonisation qui aurait permis, selon lui, l'exercice de la liberté de culte durant les 132 ans de l'occupation coloniale de l'Algérie». De son côté, l'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé, dans un communiqué, la résolution adoptée par le Parlement européen qui vient au moment où le peuple algérien s'apprête à aller aux urnes pour choisir un président de la République après un Hirak pacifique et un accompagnement, hautement professionnel, de la part de l'Armée populaire nationale (ANP) et des différents corps de sécurité, une fois parachevés les instruments juridiques et les cadres réglementaires devant assurer la liberté, la transparence et la régularité de l'opération électorale dans le cadre d'un processus démocratique traduisant le changement que connaît l'Algérie».
L'APN, qui considère que ce qui s'est passé aujourd'hui à Strasbourg «est une ingérence flagrante dans les affaires internes et une provocation à l'égard du peuple algérien, dénonce catégoriquement toute ingérence, d'où qu'elle provienne, dans nos affaires internes». Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a affirmé, lui aussi, que la Chambre haute du Parlement rejetait les agendas étrangers dictés à l'Algérie, soulignant, dans ce cadre, l'indépendance de la décision politique de l'Algérie.
Après avoir exprimé le vœu de voir la prochaine élection présidentielle constituer «une étape importante dans l'édification d'un Etat fort, doté d'institutions qui survivent aux dirigeants et d'institutions intégrées au service du peuple algérien, auquel est garantie la liberté d'expression et de choix de ses représentants à tous les niveaux de responsabilité», il a affirmé que cette échéance «est la voie idoine vers l'édification d'une véritable démocratie».

Le peuple algérien s'apprête à aller aux urnes pour choisir un président de la République après un Hirak pacifique et un accompagnement, hautement professionnel, de la part de l'Armée populaire nationale et des différents corps de sécurité, une fois parachevés les instruments juridiques et les cadres réglementaires devant assurer la liberté, la transparence et la régularité de l'opération électorale dans le cadre d'un processus démocratique traduisant le changement que connait l'Algérie

Abondant dans le même sens, le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) a exprimé, «ses vives dénonciation et condamnation» de la résolution du Parlement européen, affirmant qu'elle est basée sur «des renseignements erronés et des intentions malveillantes».
Le président du CNDH, Bouzid Lazhari, a affirmé que le CNDH «s'interroge sur la source des informations contenues dans la résolution, lesquelles font état d'arrestations arbitraires sans toutefois en fournir des preuves», estimant qu'«il aurait été plus judicieux pour la partie qui est derrière ces informations de les fournir au CNDH, qui a toutes les prérogatives pour enquêter sur les allégations relatives aux Droits de l'Homme». Par ailleurs, le groupe parlementaire du parti TAJ a affirmé, dans un communiqué, que la résolution du Parlement européen concernant l'Algérie était «une ingérence dans ses affaires internes, et un acte inacceptable qui va à l'encontre des intérêts communs des pays et des peuples». «Le choix de cette conjoncture précise alors que l'Algérie s'apprête à organier une élection présidentielle constitue une atteinte à sa sécurité et à sa stabilité», estime le même groupe qui affirme que «les guerres, les crises et les transgressions que connaissent nombre de pays et peuples, à l'instar de ce qui ce passe en Palestine et à Burma, devrait avoir la priorité dans les préoccupations de la communauté internationale».
D'autre part, le groupe parlementaire du Parti des travailleurs (PT) à l'APN a dénoncé ce qui s'est passé aujourd'hui à Strasbourg, le qualifiant d'«ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de graves provocation à l'encontre le peuple algérien», exprimant son «rejet catégorique» de toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.
Le PT estime que la résolution du Parlement européen sur l'Algérie «a des visées inavouées d'atteinte à l'image du pays et de déstabilisation des Algériens en cette période où ils s'apprêtent à aller aux urnes le 12 décembre pour élire un président légitime et démocrate».
Il a appelé le peuple algérien à la vigilance face aux porte-voix de l'étranger et la mobilisation contre toute tentative visant le pays». L'Organisation nationale des enfants des chouhada (ONEC) a, quant à elle, dénoncé les déclarations de certains députés du Parlement européen concernant la situation en Algérie, les qualifiant d'«ingérence flagrante» dans les affaires internes du pays et de «grave provocation» à l'encontre du peuple algérien.» L'ONEC a pris acte avec colère et regret des déclarations de certains députés du Parlement européen, qui s'inscrivent dans la case de la flagrante ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de la grave provocation contre les Algériennes et les Algériens, qui rejettent catégoriquement l'ingérence étrangère dans leurs affaires internes». Pour rappel, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait réitéré, lors du dernier Conseil des ministres, que «le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions», affirmant que «toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec». «Que tout un chacun comprenne que le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions, et que toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Par conséquent, il est attendu de nos partenaires de faire montre de respect à l'égard de l'Algérie et de ses institutions, car c'est au peuple algérien, et à lui seul, que revient le choix - en toute souveraineté et avec toutes les garanties de transparence- du candidat auquel il souhaite donner la légitimité nécessaire pour la conduite du pays durant l'étape à venir». Il a précisé, à ce propos, que le moyen d'y parvenir sera «la volonté populaire exprimée à travers les urnes, vers lesquelles notre peuple s'apprête à aller massivement dans les jours à venir, uni et unifié, en faveur d'une Algérie tournée vers un avenir, que construiront ses filles et ses fils avec l'accompagnement de l'Armée populaire nationale (APN), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) sous la conduite de son commandement clairvoyant». Pour sa part, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), avait affirmé que l'Algérie, «libre et souveraine» dans ses décisions, n'accepte «aucune ingérence ou diktat» et «ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque».
Il avait relevé que «le peuple algérien qui a crié haut et fort qu'il n'a pas besoin de leçons, quelles que soient leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces porte-voix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude».

T. Benslimane

Ph : Fateh Guidoum ©

L'ECHO D'ALGERIE WWW. lechodalgerie-dz.com

Gaïd Salah persiste et signe :

«L'Armée n'a aucune autre ambition que de veiller à la sérénité des Algériens et la stabilité du pays»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réaffirmé, jeudi, que le haut commandement de l'ANP «n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens et à la préservation de la stabilité de l'Algérie : «Je réaffirme une fois encore que le haut commandement de l'ANP, qui s'est engagé devant Allah, la patrie et l'histoire, n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens et à préserver la sécurité, la stabilité et la fierté de l'Algérie, face à l'instigation des ennemis et des conspirateurs», a affirmé le général de corps d'armée dans une allocution d'orientation lors de sa visite de travail au commandement de la Garde républicaine.»

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'importance majeure que nous accordons à tout ce qui a trait à la promotion des capacités opérationnelles et de combat de nos Forces armées, de même qu'elle intervient quelques jours après la célébration, par l'Algérie, du 65e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954, sa plus grande fête nationale. Cette date éternelle au cours de laquelle le peuple algérien observe chaque année un moment de recueillement et de respect pour cette glorieuse Révolution», a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les personnels de la Garde républicaine.
Le chef d'état-major de l'ANP a rappelé, dans le même contexte, que «le peuple algérien en cette phase particulière poursuit son parcours historique et héroïque grâce à son attachement solide à la patrie et sa cohésion avec son ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)».
Il a souligné que «les signes de la sortie de la phase actuelle se profilent à l'horizon et les desseins tramés contre l'Algérie sont déjoués. De même, les ennemis de l'Algérie et ceux qui lui vouent la haine et conspirent contre son peuple essuieront un échec cuisant. Ils seront à jamais entachés de déshonneur et d'opprobre, preuves de leur abandon de la patrie et du peuple, et les générations à venir connaîtront ces faits, génération après génération». Dans le même cadre, le vice-ministre de la Défense nationale a souligné que «les marches populaires que connaît l'ensemble du territoire national, reflètent le degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle. Elles reflètent également l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent et leur sens du patriotisme».
«Les marches pacifiques enregistrées à travers tout le pays, lors desquelles les fidèles enfants de notre peuple se sont tenus en rang serré pour soutenir le processus électoral et appuyer l'ANP dans ses positions, adhérant à son approche constructive pour surmonter cette phase sensible que traverse le pays, reflètent un degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle, afin d'entraver la marche de l'Algérie et de tous les Algériens», a-t-il relevé.

La position de l'ANP émane de sa conviction immuable de la nécessité de sauvegarder la sécurité de l'Algérie

Pour le général de corps d'armée, ces marches «reflètent, par ailleurs, l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent et leur patriotisme sincère, et leur fierté d'appartenir à l'Algérie des sacrifices, des hauts faits et des véritables principes nationalistes desquels ils ne dévieront jamais quels que soient les défis et les enjeux». «Cette position qui confère à notre peuple davantage de grandeur et d'honneur, est une position noble qui reflète son authenticité, son amour de la patrie et sa disposition à lui offrir ce qu'il a de plus cher. C'est une adhésion populaire sincère et dévouée qui a mis en exergue la cohésion et la solidarité entre le peuple et son armée, dont les liens ne se sont jamais rompus et ne le seront jamais», a-t-il fait observer. Par ailleurs, il a relevé que «le peuple a fait montre d'une allégeance infinie envers la terre bénie de notre pays, irrigué par des rivières de sang tout au long de l'histoire de l'Algérie, riche qu'elle est de gloires et de sacrifices», soulignant que «cette position a démontré aussi que ce peuple demeure attaché au serment de nos vaillants ancêtres, qui ont consenti et sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux, pour libérer la terre et défendre l'honneur». Pour le chef d'état-major de l'ANP, «cette position est également un hommage rendu aux valeureux chouhada et aux braves moudjahidine. Quel hommage plus grand que de rester fidèle à leurs sacrifices et de préserver leur legs, à travers la sauvegarde de la souveraineté de notre pays et l'intégrité de son territoire, ainsi que la défense, aux côtés de l'ANP, digne héritière de l'ALN et de tous les nationalistes, de l'intérêt suprême de la patrie».

Gaïd Salah relève les efforts «soutenus» de l'ANP pour faire sortir l'Algérie de sa crise

Le général de corps d'armée a indiqué, par la même occasion, que «le peuple algérien, appuyé par son armée qui l'a accompagné, de manière sincère et constante dans son élan pacifique pour atteindre ses aspirations légitimes, et qui s'acquitte de ses missions pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, protéger les frontières nationales, sauvegarder l'intégrité territoriale et l'unité populaire, a accompli d'énormes avancées sur la voie de la concrétisation de la volonté populaire qui se réalisera grâce à Allah Le Tout-Puissant lors de la prochaine échéance électorale du 12 décembre, par l'élection, en toute liberté et intégrité, du prochain Président de l'Algérie».
Dans ce contexte précisément, il a affirmé que «les efforts consentis par tous les hommes dévoués dans les différentes institutions de l'Etat, à leur tête l'ANP méritent la reconnaissance de tout un chacun». «Ces efforts contribueront certainement à concrétiser le projet nationaliste novembriste, qui mettra l'Algérie indubitablement sur la bonne voie afin d'occuper sa place pionnière et méritée parmi les nations, et pour que ces enfants aient la vie digne qu'ils méritent dans de leur pays, qui possède tant de ressources et de richesses», a-t-il soutenu.
Par ailleurs, le général de corps d'armée a rappelé «la machination abjecte qui ciblait l'Algérie et qui a été décelée grâce à la conscience de l'ANP de la portée de ces desseins tendancieux et grâce à la conscience du peuple algérien de leur gravité». «J'ai eu à mettre en garde, auparavant dans mes précédentes interventions, contre une machination

abjecte qui cible l'Algérie. Nous avons réussi, grâce à Allah, à la déceler et à avorter le complot que tramaient la bande et les ennemis de l'Algérie. Ainsi et grâce à notre conscience, au sein de l'ANP, de la portée de ces desseins tendancieux, et à la prise de conscience par le peuple algérien de leur gravité, nous avons pu les déjouer, soucieux que nous sommes de l'intérêt du pays et de notre engagement à le protéger et à le défendre en toutes circonstances», a-t-il expliqué. Dans ce cadre, le chef d'état-major de l'ANP a fait savoir que «la position historique de l'ANP, qui s'est alignée aux côtés du peuple et a préservé l'Etat et ses institutions, présentant des solutions objectives et rationnelles afin de surmonter cette phase, n'a pas été du goût des ennemis de l'Algérie à l'extérieur et leur relais à l'intérieur».

L'ANP possède une «grande conscience» de la sensibilité de ses missions

«Ces ennemis qui savent pertinemment que l'union et la cohésion entre le peuple et l'armée sont le garant de la sécurité de notre pays. Cela explique pourquoi leurs desseins visent à ébranler les fondements de cette unité à travers la désinformation et le mensonge dont la fausseté s'est avérée devant le peuple algérien. Ce peuple qui sera toujours fier de son armée qui a donné des leçons dans l'allégeance à la patrie et la fidélité au serment des chouhada», a-t-il affirmé. Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces et dans la dynamique de ses visites de travail et d'inspection à l'ensemble des Régions militaires et des commandements de Forces, le général de corps d'armée a effectué une visite de travail et d'inspection au commandement de la Garde républicaine. Après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP, accompagné du général de corps d'armée Benali Benali, commandant de la Garde républicaine, a observé un moment de recueillement à la mémoire du chahid Mohamed-Belouizdad, avant de déposer une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative du chahid, et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et celles de nos valeureux chouhada.
Par la même occasion, le général de corps d'armée a écouté les interventions et les suggestions des cadres et des personnels qui ont «réitéré leur engagement permanent et dans toutes les circonstances à accomplir leurs missions avec volonté et détermination». Le chef d'état-major de l'ANP a également «inauguré l'Ecole de musique du commandement de la Garde républicaine où il a visité les salles de cours et les laboratoires des langues étrangères, et suivi de près des cours types dispensés à cette école avant de s'enquérir de ses grands potentiels». Il a, par la suite, présidé une réunion regroupant les cadres du commandement de la Garde républicaine, et suivi un exposé présenté par le chef d'état-major de la Garde républicaine, portant sur les différents domaines d'activités, conclut la même source.

T. M. /Ag.

Election présidentielle

Le prochain scrutin, «un grand enjeu»

La campagne présidentielle se poursuit à travers toutes régions du pays, les interventions des 5 candidats embrassent tous les aspects de la vie publique avec l'engagement d'œuvrer pour un avenir meilleur sur les plans économique, social et culturel.

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a indiqué, jeudi, à Tébessa, que la prochaine présidentielle sera différente de celles qui l'ont précédée au vu des garanties de la transparence du scrutin qui sont réunies et des conditions qui la caractérisent.
«Une partie des citoyens refusent l'élection, mais cette fois-ci les choses sont différentes car lors des précédents scrutins, le président était connu plusieurs mois avant le vote», a précisé Mihoubi lors d'une rencontre avec les notables de la région et de la société civile. Il a ajouté que «grâce à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui était une revendication des citoyens, les règles du processus électoral ont changé car le respect de la voix de chaque électeur et des candidats sont garantis, ce qui permet à la démocratie de s'installer au sein de la société».
Le prochain scrutin représente «un grand enjeu», a-t-il dit, ajoutant que «s'il y avait une meilleure alternative, nous l'aurions suivi». Il a également évoqué les défis de la période actuelle, mettant en garde contre «ceux qui sèment la discorde la veille de la présidentielle» et ceux qui visent à «créer un vide pour leurs propres intérêts», en allusion à la décision du Parlement européen concernant les Droits de l'Homme en Algérie. Le candidat a appelé à se rendre massivement aux urnes «pour répondre à ceux qui surenchérissent sur l'Algérie et sa souveraineté» et pour consacrer la volonté populaire. Le choix de cette solution constitutionnelle permettra «la mise en place d'institutions fortes à l'instar de la justice et du Parlement ainsi qu'un Gouvernement fort avec un programme convainquant», selon Mihoubi qui a déclaré : «Nous voulons une République des institutions auxquelles nous aurons recours en cas de crise encadrée par une Constitution qui n'obéit pas aux humeurs».
À propos du Hirak populaire, il a estimé que ses principales revendications ont été satisfaites, à savoir l'annulation de l'élection, la démission de l'ancien président ainsi que l'ouverture des dossiers de la corruption et le lancement d'un dialogue pour le retour à la vie constitutionnelle. Concernant le développement local dans la région de Tébessa, Mihoubi s'est engagé à consacrer un plan spécial aux régions frontalières basé sur la libération des initiatives et la simplification des procédures pour la création d'entreprises afin de créer une ceinture économique qui absorbera le chômage dans la région et valorisera ses spécificités et ses potentialités.
Il s'est aussi engagé à promouvoir les grands projets miniers de la région, à réhabiliter ses usines ainsi qu'à élargir son réseau routier et à procéder à son raccordement à l'autoroute est-ouest.

Une réforme de la Constitution qui consolide les institutions de l'Etat

Le candidat à la Présidentielle, Azzedine Mihoubi s'est engagé, ce vendredi, depuis Souk Ahras, à procéder à une réforme de la Constitution qui consolide les institutions de l'Etat. S'exprimant lors d'une rencontre de proximité avec les citoyens de la commune de Machrouha, Mihoubi a indiqué que «la décision appartient désormais au peuple et toute décision concernant son destin passera par une consultation populaire, une démarche qui se concrétisera à travers une Constitution solide qui protège les institutions de l'Etat de toute crise politique». La nouvelle Constitution sera le fruit d'un large débat associant la classe politique et les experts et permettra de se référer aux institutions à chaque fois que le pays est confronté à une crise», a ajouté le candidat.
Affirmant que «l'ère des promesses électorales non tenues est révolue», le candidat à la magistrature suprême a assuré que l'heure est venue pour consolider la confiance entre le citoyen et l'Etat, une confiance, a-t-il dit, qui ne saurait être rétablie qu'à travers la désignation de responsables compétents, l'équité dans le développement et l'examen de toutes les revendications soulevées. Il a soutenu que la concrétisation d'une République d'instituions ne pourra se faire qu'avec la coopération entre l'ensemble des Algériens, qu'ils soient pour ou contre les élections. Le SG par intérim du RND a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de répondre aux revendications du Hirak populaire, étant un mouvement conduit par les enfants de ce pays, soulignant toutefois que parler au nom de ce Hirak est «une provocation des Algériens, quels que soient leurs avis». Ces déclarations interviennent suite à l'adoption du Parlement européen d'une résolution sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, une résolution qualifiée par Mihoubi d'ingérence flagrante, avant de saluer la position du ministère des Affaires étrangères qui a affirmé son intention à procéder à un examen général de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes. Pour ce qui est des questions relatives au développement local dans la wilaya de Souk Ahras, Mihoubi s'est engagé à accorder des facilités aux opérateurs désirant investir dans le tourisme et d'adapter les spécialités universitaires avec les exigences économiques de la région, tout en augmentant l'aide à l'habitat rural.
Au volet culturel, le candidat a mis en avant l'importance de valoriser l'histoire des régions est du pays à travers, notamment la réalisation de films historiques

Une révision des textes relatifs au système éducatif

Le candidat à la Présidentielle, Abdelaziz Belaïd, a mis en avant, ce vendredi, à M'sila, l'impérative révision du système éducatif en Algérie pour pouvoir réunir les conditions propices à l'élève et permettre au secteur de reprendre la place qui lui sied. Animant un meeting populaire à la Maison de la culture de la wilaya, le candidat Belaïd s'est engagé à procéder à une «révision de l'ensemble des lois relatives à l'enseignement et aux méthodes éducatives», et de mettre en place un programme «répondant aux aspirations du peuple qui permettent à l'enseignant et à l'élève de reprendre leur véritable place», estimant que «tout projet de société débute par l'école».
Il a affirmé dans ce cadre que les politiques précédentes avaient mis le secteur de l'Éducation nationale dans plusieurs problèmes ce qui s'est négativement impacté sur le niveau de l'enseignement, soulignant l'importance d'accorder toute l'attention à l'éducation pour construire une société saine, équilibrée et forte.
Assurant que le problème de l'Algérie n'était lié ni à l'économie ni au manque de ressources, mais dans la formation de l'individu, le candidat Belaïd a indiqué que l'Algérie disposait de tous les moyens pour construire une économie solide par le recours à la ressource humaine, notamment les jeunes.
Ce sursaut économique ne peut être réalisé dans le climat d'instabilité politique que vit le pays, a-t-il dit, réitérant son appel aux Algériens pour participer massivement lors du prochain scrutin afin d'élire un président compétent et en mesure de réaliser ses aspirations. «Le sursaut populaire du 22 février a été un coup de tonnerre qui a pulvérisé les foyers de la corruption», a-t-il dit. Après avoir déjoué le plan du 5e mandat de l'ancien président, on doit réfléchir maintenant sur la phase d'édification des institutions, la correction des lois et contrecarrer les desseins des «relais de la bande qui sont en prison», a-t-il encore ajouté.
Le candidat du Front El Moustakbal a promis, s'il venait à être élu président le 12 décembre prochain, d'œuvrer pour la réalisation de «l'équilibre régional» à travers le lancement des projets économiques répondant aux spécificités de chaque région, et ce, contrairement au régionalisme qui était de mise lors des deux précédentes décennies.
Le candidat à la magistrature suprême s'est également engagé à asseoir un Etat social d'institutions conformément aux principes de la déclaration du 1er Novembre. «Les mercenaires du Parlement européen» qui a consacré une séance pour l'examen de la situation en Algérie ne peuvent arriver à leurs fins, car le «peuple algérien est uni et rejette toute ingérence dans ses affaires internes», a rappelé Belaïd, avant de réitérer son engagement à ouvrir un dialogue inclusif avec tous les Algériens pour convenir d'une solution aux problèmes du pays.

Ahsene Saaid /Ag.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Election du 12 décembre

Les candidats à la présidentielle s'engagent à améliorer le climat de l'investissement en Algérie

Les programmes électoraux des cinq candidats à la Présidentielle du 12 décembre renferment une série de propositions visant à encourager le climat de l'investissement en Algérie et appuyer les entreprises productives, particulièrement les start-up.

A cet effet, le président du Front Al Moustakbal, Abdelaziz Belaïd s'engage à privilégier une politique nationale d'encouragement de l'investissement, en proposant de soustraire l'acte d'investir à la procédure d'octroi d'agrément préalable et de réformer les procédures de délivrance des agréments de toute nature dans le but de leur conférer une valeur significative. Il propose, entre autres, de revoir le système d'aide et d'encouragement de l'acte d'investir et de déterminer des limites au délai de traitement des dossiers d'investissement. Pour ce qui est des investissements faisant appel au financement total ou partiel de l'Etat, le prétendant à la magistrature suprême propose de rendre obligatoire, sous peine de sanction, la procédure basée sur la maturation des projets. Belaïd promet d'adapter le secteur bancaire aux nouvelles exigences, de lever les contraintes administratives et règlementaires afin de faciliter l'accès aux PME au fond de compétitivité, de créer des centres techniques spécialisés pour jeter des passerelles entre l'université et l'entreprise. Le candidat à la présidentielle du 12 décembre propose également de rendre opérationnel le conseil national de la PME qui donnera les grandes orientations de la PME.

Le candidat du parti Talai El Houriate, Ali Benflis, propose, pour sa part, un programme détaillé dans lequel il promet de simplifier les procédures administratives pour la création d'entreprises, faciliter l'octroi du foncier aux PME et leur réserver une part dans la commande publique des collectivités locales et des ministères. Il promet de réformer le code des marchés publics pour augmenter la transparence dans les appels d'offres, inciter les entreprises étrangères à assurer un transfert technologique aux entreprises nationales et l'institution de «fonds de placement innovation» qui auront pour rôle de collecter l'épargne et de l'allouer à des projets innovants. En matière de gestion des entreprises, le candidat Benflis entend accorder une autonomie de gestion effective aux entreprises publiques en dépénalisant l'acte de gestion et en supprimant toute forme d'intervention directe des tutelles dans la gestion des entreprises, tout en veillant à assurer une plus grande transparence dans la gestion des EPE par la publication régulière des comptes et des rapports annuels. Le programme de Benflis prévoit aussi la mise en place d'un statut de jeune entreprise innovante qui offre un crédit d'impôt sur les dépenses en recherche et dévellopement (R&D), et facilite l'accès des incubateurs aux ressources nécessaires. Pour améliorer l'environnement des affaires, le candidat Benflis s'engage à dépolitiser l'acte économique en mettant fin au «clientélisme», aux facilités et privilèges sélectifs d'accès aux marchés publics, aux crédits bancaires, au foncier public, aux monopoles d'importation privée et de distribution de produits marchands à des dérogations et faveurs de tout genre, sur la seule base de l'allégeance au pouvoir politique en place. Il propose, dans le même cadre, la suppression de la règle 51/49 dans les secteurs de l'industrie manufacturière, transformation agroalimentaire, tourisme, hôtellerie, chimie et certains secteurs de service tels que l'informatique, tout en procédant à la révision du rôle de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) pour en faire une «véritable agence» de promotion de l'investissement étranger et des nationaux résidants à l'étranger. Il s'agit également de créer des zones franches pour attirer les investissements financés par des partenaires étrangers pour des produits destinés, essentiellement, à l'exportation.

Pour ce qui est de l'accès au foncier industriel et commercial, Benflis ambitionne de libérer les assiettes foncières actuellement inutilisées et les mettre sur le marché, de récupérer les terrains des EPE dissoutes et de récupérer ceux octroyés à des opérateurs et entreprises privés qui n'ont pas respecté leurs engagements d'investissement. Il propose, à ce titre, de verser les assiettes récupérées à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncières (ANIREF) pour les mettre sur le marché par des appels d'offre nationaux.

Il entend aussi mettre en concession de nouvelles zones industrielles et commerciales de grande envergure, notamment, celles en cours de développement le long de l'autoroute Est-Ouest, en faisant appel à des opérateurs privés pour leur développement et leur gestion. Il envisage, à cet égard, de décharger l'Etat de l'intervention dans des transactions individuelles de foncier industriel ou commercial, sauf dans le cadre d'investissements stratégiques d'envergure. Le candidat Benflis propose d'instaurer une taxe sur le foncier économique non exploité et de réduire les taxes sur la location et les ventes de foncier économique ainsi que sur toutes les transactions immobilières.

De son côté, le candidat à la magistrature suprême, Azzedine Mihoubi, secrétaire général (SG) du RND par intérim, s'engage à la refonte des dispositifs Ansej et Cnac pour encourager les projets innovants, la simplification du cadre légal pour la création d'entreprise et la levée progressive du contrôle bureaucratique.

Ph : Fateh Guidoum ©

Mihoubi prévoit, également, la consécration de l'ouverture partielle du capital des EPE pour un maximum de 34% afin de leur permettre d'améliorer leurs capacités de production, en excluant de cette mesure les entreprises stratégiques. Il est question, par ailleurs, de lancer des partenariats publics privés (PPP) avec des partenaires nationaux et étrangers sur des projets d'infrastructures à haut rendement, selon la formule BOT (Build-operate-transfer), et de limiter la validation requise par le Gouvernement aux projets dans les secteurs stratégiques et représentants des montants supérieurs à 30 milliards de dinars. Attirer l'investissement direct étranger (IDE) à travers l'amélioration du climat des affaires, consolider les filières industrielles disposant de capacités compétitives d'exportation, mettre en place un dispositif transparent sur l'attribution du foncier industriel et du foncier agricole à travers une procédure entièrement informatisée et un système de points sont autant d'engagements inscrit au programme électoral du candidat. Mihoubi insiste sur l'impérative création d'un Fonds de développement industriel et d'investissement pour le financement de projets stratégiques et d'industries d'exportation, et mettre en place des Fonds d'investissement pour l'accompagnement des PME-PMI et des start-up.

Le candidat Abdelkader Bengrina propose, lui, de créer des instances régionales pour l'investissement et le développement, chargées de réunir les conditions nécessaires pour l'installation des infrastructures et l'instauration d'un climat d'entreprises permettant la coordination des actions des différentes parties prenantes. Il est question également d'ériger les indicateurs adoptés dans les rapports de «Doing business» de la Banque mondiale une référence pour évaluer le rendement du Gouvernement.

Le président du Mouvement El Bina s'engage, par ailleurs, à renforcer la notion de décentralisation de la décision de là à conférer à la supervision locale un rôle plus important dans le développement.

De même qu'il promet, en cas de victoire, de capter davantage d'investisseurs à travers la transparence du marché, la protection des droits de propriété et la garantie de la libre circulation des données dans le cadre d'un système d'information actualisé, crédible et de qualité. Le candidat indépendant à la présidence de la République, Abdelmadjid Tebboune, propose, quant à lui, d'améliorer le climat des affaires, d'encourager l'investissement et de lutter résolument contre la corruption à tous les niveaux. Aussi s'engage-t-il à hisser le taux d'intégration de la production nationale dans les investissements étrangers, ainsi qu'à favoriser et encourager tout investissement qui utilise des intrants et des matières premières nationaux et crée l'emploi.

12e jour de la campagne électorale

Expressions marquantes tirées jeudi des interventions des candidats à l'élection présidentielle

Azzedine Mihoubi de Guelma : «Il est nécessaire de réviser l'ensemble des mécanismes de gestion de l'Etat afin que les jeunes puissent bénéficier de leurs droits, à savoir l'emploi, les promotions, l'accès aux postes clés et l'opportunité de devenir des producteurs réels».

Abdelkader Bengrina de Chlef : «Nous œuvrerons au développement de la performance de l'école, en tant que rempart de l'unité nationale, et à la consolidation des connaissances et des compétences de la génération montante pour lui permettre de réaliser le développement global et de préserver la cohésion nationale».

Abdelmadjid Tebboune de Ghardaïa : «La génération de la glorieuse Révolution de Novembre 1954 s'est acquittée de son devoir et a assumé sa part de sacrifices avant de transmettre le flambeau à la génération qui lui a succédé».

Ali Benflis de Mascara : «La consolidation du front national interne est impérative, notamment suite aux tentatives visant à porter atteinte à l'Algérie, menées par des forces non constitutionnelles que le peuple a renversé par le biais d'une révolution pacifique et civilisationnelle accompagnée par l'Armée et son commandement».

Abdelaziz Belaïd de Djelfa : «Le 12 décembre prochain constitue une journée de sortie de crise que traverse le pays, une occasion pour le peuple algérien de vaincre les souffrances et participer à la relance réelle d'une Algérie basée sur la justice et la légalité».

Loi de finances 2020

Les membres du Conseil de la nation adoptent le texte à l'unanimité

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi à l'unanimité le texte de Loi de finances 2020, lors d'une plénière présidée par le président par intérim du Conseil, Salah Goudjil, en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal et d'autres membres du Gouvernement.

Au terme de la séance, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a affirmé que l'adoption du texte de loi de finances 2020 et du texte de loi organique amendant et complétant la loi organique N° 18-15 relative aux lois de finances vient relancer la dynamique de promotion de l'investissement sérieux et de l'activité de production afin d'encourager l'initiative. Ces lois contribueront également à encourager les projets porteurs de valeur ajoutée et créateurs de richesse et d'emplois, a assuré le ministre. «Nous espérons voir ce cadre juridique booster l'économie nationale et le climat des affaires en assurant les meilleures conditions durables pour poursuivre la transition économique, qui s'opère graduellement, en prenant en compte l'encouragement des startup», a affirmé Loukal. Ces lois sont à même de contribuer, en outre, selon le ministre, à tracer une politique fondée sur l'encouragement de la Recherche scientifique, le développement technologique et l'utilisation des nouvelles technologies dans la satisfaction des préoccupations inhérentes à la préservation de l'environnement et l'adoption des énergies renouvelables.

Le Gouvernement s'attèle à poursuivre les efforts pour la réalisation des grands équilibres financiers, l'amélioration du recouvrement fiscal et l'utilisation rationnelle et efficace des ressources publiques, a-t-il encore ajouté. Lors des séances de débat, le premier argentier du pays a indiqué que le projet de loi a été élaboré dans «un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'énergie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes», a précisé Loukal, ajoutant que l'Etat veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois. Il a été procédé, selon le même responsable, à l'affectation d'un montant supplémentaire estimé à 150 milliards de dinars aux dépenses imprévues, dont 70 mds de dinars pour l'achèvement des programmes en cours de réalisation dans le secteur de l'Habitat. Rappelant dans le même contexte que les principales dispositions législatives contenues dans le texte, sont réparties sur 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures différentes, Loukal a fait savoir que le projet de loi a prévu des incitations fiscales au profit des start-up, outre la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays en vue d'abriter ces start-up et créer un fond pour les soutenir.Il a été également suggéré la suppression de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie pour les secteurs non stratégiques, en vue de diversifier les sources de financement de l'économie et de recourir «au besoin et de manière sélective», au financement extérieur auprès des institutions financières internationales pour le financement des projets économiques structurels et fructueux, outre le renforcement des taxes sur la fortune et les biens.

Selon le texte de loi, les citoyens peuvent importer des véhicules de tourisme d'occasion de moins de trois ans avec moteurs à essence et respectant les normes environnementales, et ce avec leurs propres moyens financiers.

En matière de protection de l'environnement, il a été suggéré la création d'une taxe sur l'environnement appliquée dés la souscription des contrats d'assurances avec un montant de 1.500 DA sur les voitures touristiques et 3.000 DA sur les autres types de véhicules, la réorganisation du système fiscale imposé sur les appareils électriques à haute consommation et l'augmentation des montants des taxes sur l'environnement en fonction du principe «pollueur-payant».

Quant au renforcement de la solidarité nationale, il a été proposé l'augmentation, de 1% à 2%, de la contribution solidaire appliquée sur les importations au profit de la CNR.

Le ministre a également affirmé que le texte prévoit une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2% par rapport à 2019 pour atteindre 35,2 milliards de dollars (contre 34,5 milliards de dollars en 2019), et ce en raison d'une augmentation de 2,06% des quantités des hydrocarbures devant être exportées.

Quant aux importations, le projet de loi prévoit leur baisse de 13,3% à 38,6 milliards de dollars en 2020. Les importations des marchandises devraient baisser de 12% et celles des services de 16%. Le déficit de la balance des paiements devrait atteindre -8,5 milliards USD en 2020, contre -16,6 milliards USD en 2019, soit d'une baisse de 8,1 milliards USD. Les réserves de change connaitront une contraction à 51,6 fin 2020 ce qui représente 12,4 mois d'importations sans facteurs de production. En matière dépenses publiques, le PLF 2020 prévoit également une baisse de 8,6% à 7,823 mds USD, un recul de 1,2% dans les dépenses de fonctionnement et de 18,7% en termes de dépenses d'équipements.

Le budget de fonctionnement de l'année prochaine assurera 33 179 postes budgétaires dont 16 117 nouveaux postes pour garantir la gestion de 1353 établissements en cours de réception au profit de plusieurs secteurs. En 2020, la masse salariale dépassera les 2900 milliards de dinars, alors pour un nombre de postes budgétaires dépassant 2 279 555 postes. Concernant le budget d'équipement, le PLF a réservé une enveloppe de 1.619,88 mds DA (37,7%) au budget d'autorisation de programmes de 2020, en sus d'un autre montant de 2.929,7 mds DA pour les crédits de paiement.

Aussi, le budget de 2020 a inscrit un nouveau programme de 469,88 milliards de dinars dont 190,19 milliards de dinars pour de nouveaux programmes et 279,69 milliards de dinars destinés à la réévaluation de programmes en cours de réalisation, outre 150 milliards de dinars affectés aux dépenses imprévues. Quant aux recettes globales du budget, elles passeront à 6.200,3 milliards de dinars en 2020, soit une baisse de 7% en raison du recul de la fiscalité pétrolière à 2200,3 milliards de dinars.

M. O.

Coopération algéro-allemande

Création du 1er réseau algérien d'efficacité énergétique

La 2e édition de la «journée algéro-allemande de l'énergie», tenue, jeudi à Alger, a été couronnée par le lancement du premier réseau algérien de l'efficacité énergétique. Regroupant huit entreprises nationales privées et publiques, ce réseau-pilote permettra à l'Agence pour l'utilisation et la rationalisation de l'énergie (APRUE) et à l'Agence de coopération allemande «Deutsche Gesellschaft fur internationale Zusammenabeit» (GIZ) d'accompagner les membres et de les responsabiliser en matière de gestion de l'énergie. Il permettra, également, l'organisation de formations continues au profit des membres sur des thématiques liées à l'efficacité énergétiques. Dans une allocution à l'ouverture des travaux, la secrétaire générale du ministère de l'Energie, Fatma-Zohra Cherfi, a indiqué que cette seconde édition «témoigne d'une volonté algéro-allemande d'encourager des partenariats fructueux dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'économie énergétique». Selon elle, le partenariat à l'image de celui conclu entre l'Algérie et l'Allemagne reste le «meilleur moyen» d'assurer un transfert des technologies et de savoir-faire dans le domaine de l'efficacité énergétique. Il s'agit, a-t-elle poursuivi, de mettre les expériences de la transition énergétique engagée par l'Allemagne au profit des partenaires algériens afin de soutenir l'Algérie dans sa politique énergétique. Pour sa part, l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Ulrike Knotz, a indiqué, qu'à travers cette journée, les deux pays s'adressent aux défis de la transition énergétique avec des concepts et des technologies innovantes qui seront discutées en détail à cette occasion.» Ensemble, avec un échange de connaissances et de bonnes pratiques, nous pouvons avancer avec des pas sûrs, vers une transition énergétique au niveau de nos pays et à l'échelle internationale», a-t-elle estimé.

Le partenariat énergétique algéro-allemand a été mis en place en 2015 à la suite d'une déclaration commune. Il dispose d'une structure d'appui au sein de la «Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH» (GIZ) à Alger et à Berlin, qui soutient le fonctionnement de cette coopération bilatérale et joue le rôle d'interlocuteur et de plateforme d'échange. S'inscrivant dans le cadre des relations bilatérales, la rencontre a été organisée par le ministère algérien de l'Energie et le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie pour débattre, notamment, des questions relatives au rôle des innovations dans la phase actuelle de la transition énergétique, les concepts innovants à adapter pour l'Algérie concernant les énergies renouvelables l'efficacité énergétique et la digitalisation. Cette journée a eu pour but aussi d'approfondir la coopération entre les deux pays et de faire avancer leur transition énergétique.

La rencontre a vu participation, pour la partie algérienne, des représentants de la Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), de l'Agence nationale pour la rationalisation et l'utilisation de l'énergie (APRUE) et du Commissariat national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE).La partie allemande, a été représentée, quant à elle, par des responsables d'instituts et d'entreprises allemands comme «Fraunhofer ISI», «Next Kraftwerke» et ABB.

N. I.

4e édition du Salon des plantes médicinales

Un savoir-faire ancestral mis en avant par des coopératives féminines en pleine essor

Des artisanes venues des régions rurales d'Annaba et d'El Kala ont marqué leur présence au Salon des plantes médicinales, en cours à Alger, en exposant des produits originaux, largement appréciés par les visiteurs.

Des adeptes des produits naturels affluaient vers leur stands exigus garnis de produits variés : bouteilles d'huile de lentisques, flacons d'huiles essentielles de senteurs variées, plantes séchées (thym, menthe, lavande, romarin, eucalyptus...). Le tout soigneusement emballé et exposé. Structurées au sein de coopératives, ces productrices, jouissant d'un savoir-faire ancestral, ont réussi à développer leurs connaissances en matière d'exploitation des plantes grâce aux formations, dont elles ont bénéficié, notamment de la part de l'Agence de coopération allemande «GIZ».

Outre, l'apprentissage aux techniques d'extraction des fragrances et huiles à partir des plantes, les formations dispensées leur avaient aussi inculqué le respect de l'environnement et la préservation de la nature. Sur le plan outillage, des distilleries ont été mises en place dans leurs unités de production ce qui a permis à ces cheffes d'entreprises de diversifier leur production. Pour le moment, elles arrivent à écouler leur produit à petite échelle au niveau de leurs régions. Fatiha, gestionnaire d'«Arom-Mex», une coopérative de 15 femmes située dans la wilaya d'El Tarf, profite de l'événement pour enrichir son carnet de commande. «Notre travail consiste à valoriser les plantes aromatiques et la distillation des huiles à partir des plantes de nos jardins et de nos champs», a-t-elle expliqué a la presse, ajoutant que l'équipe de sa coopérative attend toujours l'aval de la Direction général des forêts pour exploiter des parcelles de plantes sauvages en vue d'enrichir sa gamme. Présidente de «Fleur de l'Edough», une coopérative des huiles essentielles, située dans la commune de Seraïdi, dans la ville d'Annaba, Amel a exposé elle aussi ses produits non sans fierté. Elle explique aux visiteurs les propriétés et les vertus de chacun de ses produits avec patience et enthousiasme à la fois. Pour sa part, le Directeur du salon, Hamdane Allallou, a souligné l'intérêt de soutenir ces coopératives féminines créées dans le cadre du Programme de développement de la femme rurale, initié par l'Algérie en partenariat avec la GIZ.

Il a, par ailleurs, appelé à développer une synergie entre le monde de la recherche, l'industrie et le monde agricole et forestier pour développer la filière de l'industrie des huiles essentielles à grande échelle. Dans ce sens, il a affirmé qu'il y a eu des travaux académiques au niveau des centres de recherches qui devraient être exploités pour développer la filière. Il a confirmé à ce propos l'existence de 18 000 thèses de magistères et de doctorat réalisées sur le thème des huiles essentielles et les plantes aromatiques et médicinales en Algérie. La 4e édition du Salon des plantes médicinales qui a regroupé 30 participants issus de 12 wilayas, se poursuivra jusqu'au samedi 30 Novembre courant au Palais des expositions aux Pins maritimes.

Ali B.

Blida

Près de 300 locaux affectés aux promoteurs de micro-entreprises

«Près de 300 locaux commerciaux ont été affectés, à Blida, aux promoteurs des micro-entreprises créées, grâce aux dispositifs publics de soutien à l'emploi, a-t-on appris, jeudi, auprès du Directeur de l'emploi de la wilaya. Un nombre considérable de promoteurs de micro-entreprises créées grâce à un soutien de l'Ansej et de la Cnac, font face au problème de cherté du foncier et des frais élevés de location», a indiqué Mohamed Kacem, en marge de l'ouverture des Journées d'information sur les dispositifs de soutien à l'emploi, expliquant ce fait comme étant à l'origine de l'affectation de près de 300 locaux commerciaux à cette catégorie de jeunes investisseurs. Ces locaux, relevant de l'Office national de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont répartis à travers les communes d'El Affroun et Oued Djer à l'ouest, et Larbaà, Meftah et Chebli à l'Est, et ce, dans l'attente de l'affectation d'un nouveau quota, en la matière, après parachèvement de l'opération de recensement des locaux inexploités, lancée par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), a fait savoir la même source. Le même responsable, qui a fait part de la délivrance, à ce jour, de 40 décisions d'affectation de locaux, a signalé la constitution d'une commission de wilaya en charge de l'examen de la totalité des demandes, en accordant «la priorité», «aux activités n'ayant pas d'impact sur l'environnement et ne constituant pas une source de désagréments pour les populations riveraines», a-t-il souligné.

Parmi les contraintes entravant cette opération, l'engagement des bénéficiaires à verser régulièrement leurs impôts, et leurs cotisations sociales. Condition non remplie par une majorité des bénéficiaires, qui a fait l'objet d'une requête introduite auprès du ministère de tutelle, pour lui trouver une solution légale. Pour Kacem, «ce nouveau soutien est de nature à réduire les charges financières induites par le problème de location ou acquisition de locaux, qui entravent le développement des activités de ces jeunes», a-t-il estimé. Ces «Portes ouvertes», abritées conjointement par les CFPA Aït Ali-Khaled de Boufarik et Yekhlef- Mouloud, et l'Institut national spécialisé en agroalimentaire de Sidi Abdelkader, à l'initiative des dispositifs d'emploi de la wilaya, se poursuivront jusqu'au 5 décembre prochain.

Outre, la promotion des différentes offres et prestations assurées par ces dispositifs, la manifestation donnera lieu à la présentation de modèles réussis de micro-entreprises, parallèlement à l'animation de conférences et l'organisation de sessions de formation, sur les techniques de recherche d'un emploi et de gestion d'une entreprise, entre autres.

H. H.

Médéa

La méthodologie d'élaboration d'un plan Orsec au menu des Journées techniques

La méthodologie d'élaboration d'un plan Orsec a été au centre des Journées techniques, qui se sont tenues, le 27 et 28 Novembre courant, au pôle universitaire de Médéa, sur une initiative de la Direction de la Protection civile. S'articulant sur 5 axes principaux, à savoir la préparation, l'organisation, la gestion et la coordination des secours, face à des situations de risques majeurs, ces Journées techniques ont regroupé des représentants des collectivités locales (administrations et assemblées élues), gestionnaires des zones industrielles et d'activités, en sus des cadres de la Direction de la Protection civile à qui revient la mission de conduite des opérations de secours lors de la mise en œuvre du plan Orsec.

Coïncidant avec le début de la saison hivernale où certains risques majeurs peuvent surgir, en raison de facteurs climatiques ou humains, ces Journées techniques ont pour objectif de mettre le corps de la Protection civile «au diapason» des progrès scientifiques et techniques de façon à lui permettre de faire face aux différents risques, a souligné le Directeur de la Protection civile, le colonel Mohamed Chahb El Aïn.

Il s'agit, selon ce responsable, d'actualiser, d'une part, le plan d'intervention et de gestion des crises, et d'adapter les méthodes et techniques d'intervention de sorte à garantir plus d'efficience et d'efficacité à l'action menée sur le terrain, insistant sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à la gestion des risques spécifiques à la région, en l'occurrence les risques d'inondations, glissements de terrains, incendies de forêts et l'accumulation des neiges. La prise en charge et la gestion de ces risques doit figurer, a-t-il expliqué, en tête de liste du dispositif de vigilance et d'intervention, de manière à pouvoir réagir, à temps et efficacement, en cas d'urgence, de mieux maîtriser la situation et réduire, aussi bien les dégâts matériels que d'éventuelles pertes en vies humaines, a-t-il ajouté.

Tizi-Ouzou

Interruption de l'alimentation en eau potable suite à un incident

L'alimentation en eau potable des communes du Flanc nord de la wilaya de Tizi-Ouzou est interrompue suite à un incident sur la conduite principale de refoulement, a indiqué, jeudi, la Direction de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des Eaux (ADE). Cette interruption de l'alimentation en eau potable qui dure depuis une semaine, a été causée par le déboîtement, de la conduite principale de refoulement du transfert d'eau à partir du Barrage de Taksebt vers les localités du Flanc nord.

Les communes touchées sont Makouda, Tigzirt, Iflissen, Aghribs, Azeffoun et Akerrou, a-t-on précisé de même source. L'unité de Tizi-Ouzou a engagé, aussitôt après l'incident, les travaux de réparation de cette conduite. «Ces travaux se déroulent à proximité de l'Oued Sebaou, sur un terrain extrêmement boueux et instable et d'important moyens sont déployés par nos service, à l'effet, de surpasser les contraintes rencontrées sur le terrain et de rétablir l'alimentation, dans les meilleurs délais», a-t-on rassuré.

Conférence sur l'innovation et l'entreprenariat à Constantine

Elle se tiendra les 1er et 2 décembre avec plus de 300 participants

Plus de 300 personnes entre étudiants, entreprises, chercheurs, universitaires et institutionnels prendront part à la conférence sur l'innovation et l'entreprenariat prévue, dimanche et lundi prochains à l'université Abdelhamid-Mehri Constantine 2, a-t-on appris auprès des organisateurs.

«A l'occasion de la célébration des Journées mondiales de l'entreprenariat 2019, l'ANVREDET organise, en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique-DGRSDT et en partenariat avec l'université Abdelhamid-Mehri Constantine 2, -Innovation & Entrepreneurship Conference-, les 1er et 2 décembre 2019, à l'université Abdelhamid-Mehri Constantine 2», a indiqué l'agence dans un communiqué. Cet évènement qui regroupera plus de 300 personnes sera l'occasion de «débattre et d'échanger autour de l'entreprise et les enjeux de création de startups innovantes et sortir une feuille de route pour impulser la dynamique nécessaire à l'évolution de l'acte entrepreneurial en Algérie», a-t-on affirmé. Cette conférence vise à «mettre en relief les nouvelles tendances en termes de création d'entreprises plus dynamiques, concurrentielles et efficaces, baliser le terrain pour l'émergence d'écosystèmes favorables à la création de startups, spin off et encourager le travail collaboratif et en réseau», a souligné l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET). Elle vise, également, à favoriser la «réflexion autour de problématiques stratégiques et prioritaires pour l'économie nationale et les possibilités d'investissement, identification des secteurs concurrentiels à fort potentiel de croissance, et concrétisation du capital savoir déjà produit par les universitaires (résultats de la recherche) par des véritables projets économiques». Selon les organisateurs, l'évènement a aussi pour objectif d'«impulser une dynamique de concertation continue entre les différents acteurs à travers des évènements périodiques en prolongement des résultats de cette conférence, initier et accompagner les étudiants entrepreneurs dans l'univers socio-économique à travers des évènements dédiés à cet effet». Il a pour but, en outre, de «mettre en place de structures ciblées d'accompagnement pour l'encouragement de l'acte d'entreprendre et la concrétisation des projets à travers des mesures simplifiées et de mettre au défi les créateurs de startups de répondre aux besoins exprimés des acteurs de l'économie nationale». La conférence sera basée sur le principe du Talk en stand-up, a expliqué l'ANVREDET, précisant qu'une série d'interventions sera animée, à l'occasion, par «un panel d'éminents spécialistes dans des domaines de pointe devant un public disposé en triangle concentriques autour de l'intervenant». De nombreuses thématiques seront explorées durant cette conférence, notamment l'homologation et l'accréditation, la recherche et le développement, l'efficacité industrielle et économique, les métiers de la logistique, le tourisme et l'artisanat, la prévention routière, l'intelligence artificielle, la biotechnologie, la confiance en soi, relation et partenariat international, start-up à l'aune de l'économie de demain et les enjeux de la Big Data. Cinq workshops seront animés par des doctorants de HEC Koléa ainsi que par les fondateurs du programme Tassili de l'ESC Koléa, ont précisé les organisateurs. Ces workshops s'articuleront autour des thèmes : «Définir une start-up, un incubateur, écosystème» avec l'objectif de «sortir avec un cadre légale consigné dans des décrets», «propriété intellectuelle et reverse ingeneering : comment innover sans tomber dans le plagiat ou le vol industriel», «comment aider à l'émergence d'écosystème en adéquation avec les besoins économiques et sociétaux : projection dans l'économie de demain», «un observatoire de l'efficacité économique et industrielle : une nécessité absolue pour l'économie» et «innovation sociale». Parallèlement, l'ANVREDET organise au profit des jeunes porteurs d'idées innovantes, la 5e édition du concours ID Tour dédiée aux thématiques de Smart University. Cette édition coïncide avec l'atelier de préparation du plan national de l'intelligence artificielle 2020-2030. L'ID Tour est un évènement d'immersion dans l'univers de l'entreprenariat, ont expliqué les organisateurs, soulignant que les étudiants participants à cette manifestation «sont soumis dans les conditions du réel au défi de l'innovation et créativité pour répondre à des problématiques socioéconomiques réelles».

M. E-H

Plus de 430 jeunes chômeurs embauchés par la DASS

Un total de 435 jeunes chômeurs ont bénéficié courant 2018-2019 d'un emploi dans le cadre des programmes pilotés par la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, jeudi, auprès de la responsable de l'information et de la communication du secteur. Pas moins de 315 postes de travail parmi le nombre global ont profité à des jeunes ayant acquis un savoir-faire dans les centres de formation professionnelle lié au gardiennage et à la restauration scolaire, a précisé la responsable de l'information et de la communication à la DASS, Roumaysa Hamlaoui. Le recrutement du nombre de demandeurs d'emploi, effectué dans le cadre du dispositif d'activité d'insertion sociale (DAIS), vise le renforcement du personnel des cantines scolaires et l'amélioration des conditions de restauration à l'échelle locale, a-t-elle indiqué. Les 120 autres postes d'emploi ont été réservés aux diplômés universitaires et aux techniciens supérieurs intégrés dans des administrations et dans des établissements scolaires dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

L'opération de recrutement, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de lutte contre le chômage et de la mise en application des dispositifs d'emploi et d'insertion professionnelle, «a été effectuée en toute transparence, conformément aux mécanismes de contrôle et d'orientation mis en place par les responsables locaux du secteur», a affirmé la même responsable.

Elle a souligné qu'une cellule d'étude et d'orientation des demandes, en fonction des profils des uns et des autres, a été mise en place. Au moins 1200 postes d'emploi destinés, également, à soutenir les cantines scolaires ont été créés durant la même période à la faveur des différents dispositifs gérés par l'agence de wilaya de l'emploi (Anem), a-t-on rappelé.

Souk Ahras

250 foyers d'Ouled Driss raccordés au réseau du gaz naturel

Deux-cent cinquante foyers du village de la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras) ont été raccordés, jeudi, au réseau du gaz naturel dans une ambiance festive des habitants bénéficiaires. Financée par le fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, cette opération, consistant en l'extension du réseau de distribution sur une longueur de 10 km pour un investissement de 20 millions de dinars, a été concrétisée dans un délai de 5 mois, selon les explications fournies par le Directeur de l'énergie, Amar Farhati. L'opération a été présidée par le chef de l'exécutif, Lounès Bouzegza, dans le cadre d'une sortie de terrain effectuée dans la commune d'Ouled Driss en vue d'inspecter les projets de développement dans les différents secteurs ainsi que pour répondre aux préoccupations des citoyens en matière de réalisation des routes, des établissements d'enseignement primaire et d'approvisionnement en gaz naturel, en électricité et en eau potable (AEP). Le programme de raccordement des communes de la wilaya de Souk Ahras au réseau du gaz naturel au titre de l'année 2019, qui sera entamé «prochainement», permettra d'augmenter le taux de couverture en cette matière de 76% à 99%. De son côté, le wali de Souk Ahras a annoncé qu'une opération de réhabilitation des routes, du réseau d'assainissement et de l'éclairage public de la commune d'Ouled Driss sera «bientôt» lancée en travaux en vue d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens de cette collectivité locale, soulignant que les établissements scolaires de cette localité ont été dotés de 4 bus pour le transports des scolarisés sur un total de 36 bus scolaires destinés au renforcement de ce secteur. Le coup d'envoi des travaux du projet de réalisation d'une station d'alimentation en gaz naturel des mechtas de Laragbia, Grid et Zehila, a été donné par les autorités locales dans le cadre de cette sortie sur le terrain, a-t-on relevé. Les travaux de cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 187 millions de dinars a été mobilisée, consisteront en l'extension du réseau de distribution de cette matière sur une longueur de 63 km dans le but d'approvisionner un total de 700 foyers. Lors de cette sortie, le wali Bouzegza, qui s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation du groupement scolaire «Amhamed Hadidane» de la mechta «Lahdab», a affiché son mécontentement quant à la qualité des travaux et donné des instructions pour l'envoi d'une commission technique afin d'inspecter le chantier. Il a, également, instruit les responsables locaux d'élaborer une fiche technique pour réhabiliter la route reliant les mechtas de «Mecharaâ», «Lahdab» et de «Ras Damous», qui s'étend sur une distance de 2 km.

Khenchela

Saisie plus de 20 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation

Une quantité de 2,9 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation, qui était destinée à la vente, a été saisie par la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la commune de Chechar (Khenchela), a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de wilaya. La saisie a eu lieu lors d'une fouille de routine ciblant deux camions chargés de 20,9 q de viandes blanches d'origine inconnue et dont l'analyse a démontré qu'elle était impropre à la consommation, selon la même source. Les conducteurs des camions ont été conduits au service de la BMPJ pour les besoins de l'enquête, qui a permis la découverte d'une tuerie avicole clandestine, a-t-on noté, ajoutant que la tuerie a été fermée et tous les outils qui étaient à l'intérieur ont été saisis. La BMPJ de Chechar en collaboration avec les services de la Direction du commerce ont procédé à la destruction de la viande saisie en présence des commissions concernées conformément à la législation en vigueur. Un dossier pénal a été élaboré et les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Chechar pour «transport et tentative de commercialisation de viande blanche impropre à la consommation», a-t-on indiqué.

Oran

Les femmes mariées plus exposées à la violence avec 63 % des cas

Soixante-quatorze pour cent (74%) des cas de violence contre les femmes survenus à travers la wilaya d'Oran ont eu lieu à domicile et dans les foyers, a révélé une récente étude de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Cette étude qui a touché sept établissements de santé de la wilaya a démontré que 74% des violences contre les femmes ont été commis dans les foyers contre 16 % dans des lieux publics, 2% en milieu scolaire et les 8% restants ont été enregistrés dans des lieux non déclarés, a indiqué le chef de service Population à la DSP, le Dr Miloud Mohamedi, lors d'une journée d'étude sur ce phénomène organisée par cette même Direction de wilaya.
L'étude a réuni les statistiques des trois premiers trimestres de l'année 2019. Elle fait état de 1355 cas de femmes ayant subi des violences, a précisé le Dr Mohamedi, notant que le chiffre est appelé à augmenter d'ici la fin de l'année en cours. Le travail a mis également en relief l'âge des victimes : 65% des femmes violentées sont âgées entre 18 et 30 ans, contre 38% issues de la tranche d'âge 30 ans et plus. Les femmes mariées sont les plus exposées à la violence avec 63% des cas recensés contre 27% sont des femmes célibataires, 8% des femmes divorcée et 2% de veuves.
Les différents intervenants, lors de cette journée d'étude, ont tous condamné ce fléau et appelé à prendre toutes les dispositions pour l'intensification du travail de sensibilisation et la prise de mesures dissuasives contre les auteurs de ces violences. Pour le Dr Ouslim Wahiba, médecin légiste au CHU d'Oran, dont le service reçoit chaque trimestre une moyenne de 300 cas de violence contre les femmes, il est impératif de créer des centres pour l'accueil de ces femmes, notamment celles dont la vie est menacée. Cette spécialiste a noté également qu'une infime partie de femmes dénoncent leurs agresseurs pour diverses raisons, notamment le fait que celui-ci soit un membre de leur famille et la peur de représailles. La chef du bureau protection des personnes vulnérables au sein de la sûreté de wilaya, la commissaire Ilham Daifallah a, pour sa part, expliqué les dispositions prévues par la loi à l'encontre des auteurs d'une quelconque violence à l'encontre des femmes.»

La loi prévoit une peine allant d'une à trois années de prison contre les époux (épouses) qui causent des blessures ou occasionnent une invalidité de moins de 15 jours. Une peine allant d'une année à 5 ans de prison si l'invalidité dépassait les 15 jours», a-t-elle souligné, ajoutant que «si les blessures sont graves, la peine peut aller jusqu'à 20 ans de prison».

Lehouari K.

Mascara

2 morts et un blessé suite à l'effondrement d'une habitation

Un autre corps sans vie a été retiré des décombres, suite à l'effondrement d'une habitation jeudi dans la ville de Mascara, portant le bilan de l'accident à deux morts et un blessé, a-t-on appris des services de la Protection civile. Le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya a indiqué que les sapeurs-pompiers ont retiré le corps d'une jeune fille âgée de 18 ans, qui a été déposé à la morgue de l'hôpital Meslem-Tayeb de Mascara. L'effondrement de la bâtisse de 3 étages dans le quartier «Baba Ali» a fait 2 morts, en l'occurrence le propriétaire de l'habitation âgé de 50 ans et sa fille. L'épouse s'en est sortie avec des brûlures de 2e degré et a été transférée au service des urgences de l'hôpital Meslem-Tayeb, avant d'être évacuée vers le CHU d'Oran où elle est hospitalisée au niveau du service des soins intensifs, a-t-on fait savoir. L'effondrement total de cette bâtisse, survenu jeudi aux alentours de 7h du matin et qui a endommagé des habitations voisines, est dû à une explosion engendrée par une fuite de gaz, selon les premiers éléments d'information recueillis auprès de la Protection civile. Sitôt alerté, le wali de Mascara s'est rendu au lieu du sinistre en compagnie des responsables des services de sécurité, où il a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie sur les causes de l'accident et la prise en charge totale des victimes. Les services concernés ont procédé à la démolition de ce qui restait de l'habitation et l'enlèvement des décombres.

L. K.

Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Les bénéficiaires confirmés dans leurs postes

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Heddam, a présidé, jeudi à Oran, une cérémonie de remise des premières décisions de confirmation dans des postes permanents à des jeunes bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).
A l'occasion, le ministre a souligné que cette promotion constituée de 10 jeunes de la wilaya d'Oran est «la première au niveau national dans la série de confirmations dans des postes de travail permanents des détenteurs de contrats de pré-emploi. Mesure prise à l'issue de la réunion du Conseil du Gouvernement consacrée en début du mois courant à ce dossier et qui a décidé la régularisation de la situation de ces jeunes». «La décision de régularisation intervient en raison de la situation d'instabilité à laquelle se trouvent les jeunes dans des postes de travail sous contrat déterminé dans le cadre du DAIP depuis de nombreuses années», a déclaré Hassan Tidjani Heddam. Le ministre a fait savoir, dans le même contexte, que pas moins de 450 000 jeunes dont ceux disposant de contrats pré-emploi seront confirmés à leurs postes durant deux années, annonçant la confirmation, dans une 1e étape, de pas moins de 160 000 jeunes jusqu'à décembre prochain, de 150 000 jeunes en 2020 et plus de 150 000 en 2021. La priorité dans cette opération est accordée aux jeunes ayant passé plus de 8 ans sous contrats qui seront confirmés dans leurs postes de manière permanente, et le restant progressivement. La cérémonie a été marquée par l'installation de 10 jeunes, dont certains ont exercé plus de 10 années à l'entreprise «Algérie Poste», dans des postes permanents. Quelques-uns parmi ces jeunes ont exprimé, leur joie de cette confirmation qui met fin, après une grande attente, à une situation d'instabilité. Le ministre a procédé, lors de cette cérémonie, à la remise de 12 décisions d'attribution de locaux à usage commercial à des jeunes porteurs de projets au titre des dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat, dont la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de l'Agence de gestion du micro-crédit (ANGEM). A l'occasion, il a souligné que pas moins de 8000 locaux non vendus de l'Agence d'amélioration du logement (AADL) et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont concernés pour être affectés à des jeunes porteurs de projets à titre d'encouragement pour contribuer efficacement avec leurs idées à l'économie nationale, signalant que 20% de ces locaux ont été remis à ce jour.

L. K.

Naftal

24 000 bonbonnes de gaz butane distribuées quotidiennement à Oran, Mascara et Mostaganem

Le District du gaz liquéfié (GPL) d'Oran de Naftal distribue quotidiennement quelque 24 000 bouteilles de gaz butane (B13 kg) pour approvisionner les wilayas d'Oran, Mascara et Mostaganem, dans le cadre de la campagne hivernale 2019-2020, selon un communiqué de cette société. Le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS, affirme que «tout l'effectif de Naftal District GPL Oran est mobilisé pour assurer aux habitants de la région : Oran, Mascara et Mostaganem un hiver chaud», faisant savoir que «le District GPL Oran a atteint un niveau de distribution de 24 000 bouteilles de gaz B13 kg par, susceptible d'être revu à la hausse jusqu'à 30 000 bouteilles selon la demande».
«Les chutes abondantes de neige qui ont été enregistrées ces dernières semaines sur plusieurs wilayas de la région ouest et la baisse significative de température ont provoqué une hausse de la demande de manière significative», a-t-on souligné, rassurant les consommateurs qu'il n'y aura «pas de pénurie de gaz butane durant tout l'hiver». «Dans le cadre de la préparation de la campagne hivernale (2019-2020) et afin d'éviter toute tension sur le butane conditionné et assurer par conséquent une large disponibilité du produit (B13 kg), nos centres et entrepôts disposent des stocks nécessaires en gaz butane pour passer un hiver au chaud et sans pénurie», note le communiqué, ajoutant «nous avons collaboré avec les directions d'énergies et les P/APC pour définir les besoins de leurs localités comme nous avons procédé à la mise en place des stocks stratégiques à leurs niveaux qui peuvent être utilisés si les routes sont bloquées ou la demande augmente d'une manière consistante». Enfin, «Naftal invite l'ensemble des aviculteurs et industriels utilisant le B13 kg à se rapprocher auprès de ses services commerciaux afin de les convertir en clients propane conditionné ou vrac atténuant ainsi la tension sur le produit domestique qui est le B13 kg», selon la même source.

Jumelage inter-hôpitaux

Près de 500 consultations au profit des malades d'Adrar

Près de 500 consultations médicales, dans diverses spécialités, ont été effectuées au profit de malades au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Ibn-Sina à Adrar, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris à l'EPH d'Adrar.

Cette action, qui s'inscrit dans le cadre du jumelage avec le centre hospitalo-universitaire de Béni Messous (Alger) et qui a pris fin mercredi, a donné lieu aussi à 40 opérations d'imagerie médicale par scanner, 10 autres par imagerie à résonnance magnétique (IRM), 25 consultations au profit d'insuffisants rénaux, en plus d'interventions chirurgicales du cathéter d'hémodialyse, a-t-on précisé. Le Dr Mezli Tewfik de l'EPH d'Adrar a fait part de l'organisation aussi de 223 consultations ophtalmologiques, 25 autres en cardiologie et 116 consultations en gynécologie-obstétrique. Des journées de formation sur les urgences médicales des maladies cardiovasculaires et pneumatologiques, ainsi que sur les précautions et les techniques de diagnostic par imagerie, ont été organisées en direction du corps médical et paramédical d'Adrar.

K. F.

Ouargla

50 locaux attribués aux bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi

Cinquante locaux commerciaux et à usage professionnel ont été attribués à des porteurs de projets et bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris, jeudi, de la commission de wilaya chargée de l'attribution des locaux commerciaux. 30 locaux ont été attribués à la cité El Moustakbel dans la wilaya déléguée de Touggourt, et les 20 autres locaux à la cité Ennasr à Ouargla, après étude des dossiers des postulants, a indiqué Messaoud Lakhdar, membre de la commission précitée.

Les bénéficiaires opèrent en majorité dans les activités de services, de l'artisanat traditionnel (couture, broderie, location de véhicules, pâtisserie et coiffure), a-t-il ajouté. Relevant initialement de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), ces locaux ont été, notamment affectés aux porteurs de projets et bénéficiaires des différents dispositifs de soutien à l'emploi, dont ceux de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a-t-on fait savoir. L'opération permettra aux bénéficiaires de concrétiser leurs projets, avec la perspective d'accéder à la propriété du local dans le futur, a expliqué le responsable. L'attribution des locaux intervient en application des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour l'accompagnement des porteurs de projets et des bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi, en plus de la réhabilitation des locaux restés inexploités durant de longues années. En vue de vulgariser les mécanismes de soutien préconisés par l'Etat retenus en direction des sans emplois, une manifestation «Portes Ouvertes» est organisée à partir de jeudi sur les dispositifs de la CNAC et de l'ANGEM, permettant aux citoyens de s'enquérir des conditions d'accès aux avantages et financement des projets et des modalités de montage de micro-entreprises.

Kadiro F. /Ag.

El Bayadh

Participation de 32 exposants au Salon national d'arts plastiques

La deuxième édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte, jeudi à El Bayadh, avec la participation de 32 exposants de 17 wilayas du pays. Initiée par la maison de la culture Mohamed-Belkheir de la wilaya, cette manifestation culturelle, dont l'ouverture a été présidée par le wali d'El Bayadh, Kamel Touchene, expose plus de 100 tableaux d'arts plastiques de différents genres. Le directeur de la Maison de la culture, Salah Okbache, a souligné que cette exposition constitue une occasion pour l'échange d'expériences entre artistes plasticiens de la wilaya et d'autres wilayas et la promotion du goût artistique du public, indiquant que les œuvres exposées concernent des formes d'expression d'abstrait, réalisme, impressionnisme et sculpture. Ce salon permet également de connaître la diversité culturelle dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-il ajouté. Cette édition étale des œuvres artistiques à la nouvelle galerie d'arts plastiques ouverte dernièrement à la Maison de la culture, qui peut contenir plus de cent.

Le programme de cette exposition de 3 jours prévoit la projection de documentaires sur les arts plastiques, des récitals de chants du terroir et une virée touristique au profit des participants dans la commune de Brizina pour leur faire découvrir les atouts touristiques que recèle cette région.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE TEBESSA
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
N° : 4972 /CH.S/DMO/OPGI/2019

MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux **BARAH IBRAHIM** titulaire du marché n° **01/CM/OPGI/2015** du **11/01/2015** portant sur La réalisation de **12A/30/210/3000** Logements **LPL tr 2010** à **SAF –SAF wilaya Tébessa**.

Est **mise en demeure** sous **huitaine (08 jours)** à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard enregistré.

Faute de quoi La résiliation sera prononcée aux torts exécutifs de L'entreprise BARAH IBRAHIM.

L'Echo d'Algérie : 30/11/2019 | Anep : 1916 025 742

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE
DIRECTION GÉNERALE DES FORÊTS
CONSERVATION DE LA WILAYA DE BEJAIA

MISE EN DEMEURE
(HORS DÉLAIS)

L'S.N.C Frères MOUZAI hauts plateaux, routes, aérodromes et travaux forestiers, domiciliée à Beni bouremane, Bouandas - Wilaya de Setif, est mise en demeure de lancement les travaux non entamé de l'opération aménagement de pistes forestières à travers l'impact N° 04 : 05Km, Commune : Tamridjet (Baktour), qui lui ont été confiés dans le cadre du marché N° 06/2017 du 22/08/2017, Visa C.F N° 1730/2017 du 17/08/2017 - Opération NE.5.226.9.262.106.17.02 et ce dans une délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Passé ce délai, la conservation des forêts de Bejaia se verra dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du marché.

L'Echo d'Algérie : 30/11/2019 | Anep : 1916 025 747

Xbox Project Scarlett : Microsoft veut proposer des exclusivités tous les 3 ou 4 mois

Avec la nouvelle Xbox, la firme de Redmond a pour objectif de commercialiser régulièrement des jeux pour l'alimenter et faire face à la concurrence. Matt Booty, le président des Xbox Game Studios, est conscient que la Xbox One a accumulé un important retard à cause de l'absence de plusieurs exclusivités AAA dans un intervalle espacé de seulement quelques mois. Cela devrait néanmoins changer avec la Xbox Project Scarlett, Microsoft veut s'aligner sur ce que propose Sony : «Nous avons pour objectif de pouvoir livrer un jeu tous les trois ou quatre mois environ. Nous avons un peu de travail à faire pour y arriver. Ce sera bosselé, mais nous sommes plus proches que nous l'étions. Et nous nous sentons vraiment bien d'ici à 2020 avec notre gamme de contenu (…) Quand nous pensons à ces 15 studios que nous avons maintenant… nous avons entrepris ce travail de collaboration avec de nouveaux créateurs et nous nous sommes efforcés de les intégrer tous. Vous vous réveillez un jour et réalisez que vous avez atteint cette masse critique ; que ce réacteur nucléaire commence à briller. La question qui se pose maintenant est de savoir comment nous pouvons nous assurer que nous pouvons accepter cela et l'utiliser pour assurer l'avenir.»
Ces derniers jours, Kareem Choudhry, le principal responsable de la plateforme cloud gaming de Microsoft, laissait entendre que cette dernière pourrait avoir des exclusivités afin d'attirer un public spécifique : «En ce qui concerne les exclusivités pour Project xCloud, nous sommes en discussions préliminaires avec les premières et les tierces parties, mais nous n'avons aucune annonce à partager. Le développement de nouveaux contenus et IP prend entre 18 mois et deux ans», sauf qu'entre-temps, ce dernier a totalement changé de discours : «Nous sommes encore au début de Project xCloud, qui est actuellement en preview publique. Nous étudions actuellement les diverses nouvelles fonctionnalités rendues possibles par le cloud. Cependant, nous restons attachés à une approche du streaming de jeu comme service complémentaire à la console, et nous ne prévoyons pas de contenu exclusif au cloud pour le moment.»

Les câbles sous-marins d'Internet vont servir à détecter les séismes

Des chercheurs proposent d'utiliser les câbles de fibre optique sous-marins existants comme des séismographes.
Les premiers résultats sont particulièrement encourageants. Une équipe de chercheurs de Berkeley vient de révéler dans la revue Science comment mettre facilement en place un réseau de détection des séismes sous-marins en utilisant uniquement les câbles de fibre optique qui permettent à Internet de traverser les mers. La surveillance de l'activité sismique est une tâche compliquée par le fait que des détecteurs sont nécessaires un peu partout. Et jusqu'à présent, les océans et les mers (qui représentent pour mémoire les deux tiers du globe) n'ont jamais pu disposer de matériel de détection. Les sismographes étant des instruments de précision difficiles à installer et maintenir sous des kilomètres d'eau, aucun système de surveillance du plancher océanique n'a pu encore être mis en place. En fait, la tectonique sous-marine est si méconnue que de nombreuses failles restent encore à découvrir. Des chercheurs américains viennent de mettre fin à ce problème en montrant comment transformer les câbles à fibres optiques sous-marins existants en un réseau de sismographes, offrant ainsi une vision globale sans précédent de tous les mouvements tectoniques de la Terre, y compris au fond des océans. Plus besoin de chercher à installer de nouveaux appareils : il suffit juste de tirer parti des câbles offshore existants, que tout un chacun utilise sans le savoir à chaque fois qu'il se connecte à Internet. Le principe : la fibre optique envoie les données numériques sous forme de lumière, lumière qui peut être dispersée ou déformée si le câble se déplace ou change d'orientation. En surveillant ce phénomène dit de «rétrodiffusion», on peut savoir où le câble se plie et de combien, à une précision de l'ordre du nanomètre, encore plus efficacement qu'un bon vieux sismographe terrestre. Cerise sur le gâteau, «il n'y a même pas besoin d'ajouter de l'équipement sur la longueur du câble. Il suffit de juste de connecter le détecteur sismique à l'extrémité de la fibre» précise Nathaniel Lindsey, l'auteur principal de l'étude. Une fois les tests terminés, ce nouveau système devrait surtout concerner les plus gros câbles actifs et contribuerait à supprimer pour de bon l'important «angle mort» océanique sur lequel les sismologues se sont depuis toujours cassé les dents.

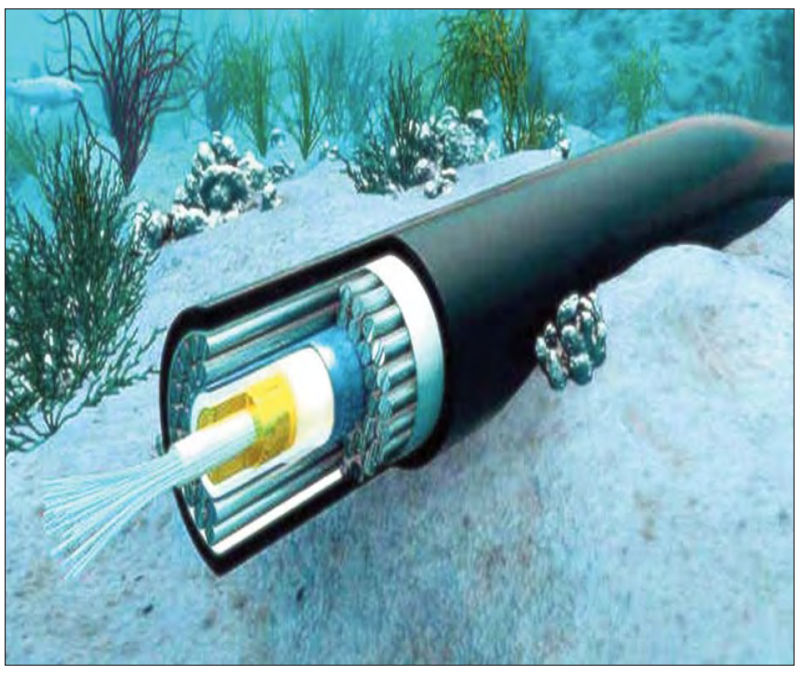

Google Stadia : Buddy Pass, les codes d'invitation sont disponibles via l'application officielle

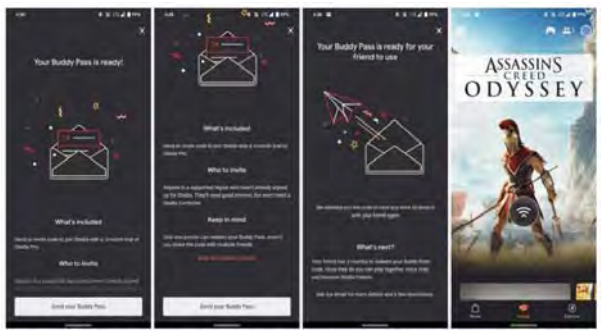

La fonctionnalité Buddy Pass de Google Stadia est enfin opérationnelle. Fourni avec la Founder's Edition de Stadia, le fameux code permettant à un de vos amis de jouer gratuitement pendant trois mois à la plateforme cloud gaming de Google a été envoyé aux premiers acheteurs après plusieurs jours de retard. Les nouveaux venus peuvent donc avoir accès à plusieurs jeux offerts avec l'abonnement Stadia Pro grâce au Buddy Pass : «Rejoignez-moi sur Stadia ! Utilisez mon code d'invitation pour bénéficier d'une période d'essai de trois mois». S'ils ne disposent pas d'une manette officielle Google Stadia ou d'un Chromecast Ultra, une manette Bluetooth (PS3, PS4, Xbox 360, Xbox One, Nintendo Switch ou encore Xbox Adaptive Controller) peut faire l'affaire via Chrome sur PC ou sur un smartphone Pixel de Google.

Les jeux gratuits de décembre 2019 avec l'abonnement Stadia Pro

Stadia Pro, la formule payante du service de streaming vidéoludique de la firme de Mountain View, accueillera gratuitement, dès le premier décembre, Farming Simulator 19 : Platinum Edition et Tomb Raider : Definitive Edition (respectivement vendus à 29,99 € et 10 €. Si jamais ces jeux ont été acheté avant l'annonce, Google promet un remboursement, mais il semblerait que cela soit l'unique fois qu'une alternative de la sorte soit proposée : «Nous savons que certains utilisateurs ont récemment acheté ces deux jeux pour leur collection. En raison de la proximité entre le lancement de la plateforme et l'annonce de ces titres dans Stadia Pro, nous serons heureux de vous aider si vous souhaitez demander un remboursement si vous avez acheté l'un ou l'autre de ces titres, même si c'est en dehors de notre politique normale.»

Twitter suspend la suppression des comptes inactifs pour ne pas affecter ceux des morts

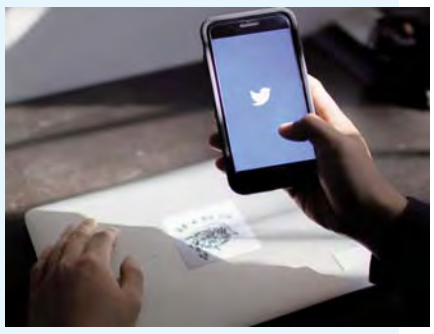

Le réseau social, qui voulait supprimer les comptes inactifs depuis plus de 6 mois, explique tenter d'abord de trouver une solution pour archiver ceux des utilisateurs morts.
«Nous avons entendu vos commentaires», assurait Twitter mercredi 27 novembre, 24h après avoir annoncé son intention de supprimer les comptes inactifs depuis plus de six mois. Mardi, des utilisateurs du réseau social avaient en effet reçu un e-mail leur expliquant qu'ils devaient se connecter avant le 11 décembre pour accepter les nouvelles conditions d'utilisation, sous peine de voir leur profil supprimé. Twitter avait dans la foulée confirmé à Techcrunch qu'il comptait mettre en application une règle déjà existante mais jamais réellement mise en œuvre, en supprimant à l'avenir les comptes Twitter restés inactifs pendant plus de six mois. Si des utilisateurs de Twitter se sont félicités à l'idée de pouvoir récupérer les noms de profil «squattés» par des comptes inactifs, d'autres se sont au contraire émus de voir disparaître les comptes et les tweets des personnes mortes, et donc inactives. Jason Scott, du projet Internet Archive, a ainsi mis en place dès mardi un formulaire pour les personnes souhaitant faire archiver les comptes de défunts. Mercredi, Twitter a donc fait machine arrière, et expliqué que la suppression des comptes inactifs ne seraient finalement pas appliquée tant qu'une solution n'aura pas été trouvée pour permettre aux utilisateurs de préserver les comptes de leurs proches défunts. Dans le même communiqué, Twitter a justifié son effort pour supprimer les comptes inactifs par la nécessité de se mettre en conformité avec la réglementation européenne en matière de protection de la vie privée (RGPD), sans préciser à quelle exigence de ce règlement il comptait ainsi se soumettre. Cette politique de suppression des comptes, quand elle sera finalement mise en œuvre, ne devrait dans un premier temps concerner que les comptes européens, avant d'être progressivement élargie à d'autres régions du monde si la loi des pays l'exigeait.

Microsoft Flight Simulator sera compatible avec la réalité virtuelle

La célèbre simulation de pilotage de l'éditeur américain Microsoft permettra d'admirer de nombreux panoramas en VR. Dévoilé à l'E3 2019, le nouveau Flight Simulator de Microsoft avait emballé les joueurs, au point que certains se demandaient si une compatibilité avec les casques VR sur PC pouvait être possible. A ce moment-là, Jorg Neumann, responsable de la licence, avait déclaré que ce n'était pas dans les plans, mais après plusieurs séances de brainstorming avec ses équipes, il a décidé de revenir en arrière, bien que le jeu ne devrait pas supporter la réalité virtuelle lors de son lancement en 2020 : «Après la diffusion de la bande-annonce, il y avait beaucoup de gens qui pensaient exactement la même chose «Oh oui, ça a intérêt à être compatible VR dès le départ». Honnêtement, ce n'était pas notre plan. Mais nous sommes à l'écoute, et nous l'avons entendu, alors nous ferons de notre mieux pour y parvenir. Que nous réussissions ou non au lancement, nous ne pouvons pas nous y engager pour l'instant, mais nous sommes conscients de ce désir, et étant donné que nous voulons vraiment faire la simulation que les joueurs veulent, nous allons essayer de donner la priorité à cela plutôt qu'à autre chose.» Jorg Neumann confirme une fois de plus que la réalité virtuelle se présente comme une fonctionnalité ambitieuse pour Microsoft Flight Simulator (uniquement pour la version PC) : «C'est une priorité importante pour l'équipe ! Asobo et moi-même avons des années d'expérience avec la VR. Nous savons ce qu'est une implémentation paresseuse et une bonne implémentation. Nous voulons proposer une bonne formule, par exemple couper le cockpit du reste du monde afin de pouvoir bouger librement à l'intérieur, sans que le monde en arrière-plan se mette à scintiller.»
Développé par le studio bordelais Asobo Studio, Microsoft Flight Simulator sortira en 2020 sur PC et ultérieurement sur Xbox One.

Rhume : voici comment se moucher correctement

C'est une question qu'on ne se pose peut-être pas assez : est-ce qu'on se mouche correctement ? N'y vais-je peut-être pas un peu trop fort ? Est-ce vraiment efficace ?
A l'approche de l'hiver voici quelques astuces pour apprendre à mieux vous moucher. Revoilà l'hiver et ses courants d'air glacés, il vous suffit d'oublier votre écharpe le temps d'une journée pour vous retrouver dès le lendemain avec la goutte au nez. Comme il n'est jamais vraiment plaisant de passer la journée à renifler, vous voilà obligés de vous jeter sur votre paquet de mouchoir afin d'évacuer toutes les mucosités. Bien souvent vous serez tentés de souffler de toutes vos forces afin de déboucher vos fosses nasales ce n'est pourtant pas toujours la solution idéale. C'est en lisant un article à ce sujet sur *The Guardian* que l'on s'est rendu compte que nous sommes probablement très nombreux à ne pas savoir nous moucher correctement. Voici donc quelques conseils qui devraient aider à rectifier le tir. Tout d'abord, si les mouchoirs en papier existent c'est bien pour une raison. Evitez donc d'utiliser une feuille d'essuie-tout ou de papier toilette souvent trop abrasifs et qui risquent d'irriter votre peau. Il convient ensuite de ne jamais souffler trop fort, tout est dans le dosage si vous ne voulez pas risquer de faire éclater des vaisseaux sanguins et faire saigner votre nez en exerçant une pression trop forte.
Comme nous l'apprend *The Guardian*, il est aussi recommandé de ne pas moucher les deux narines en même temps mais plutôt d'en vider une après l'autre, en gardant la tête bien droite. Le tout en soufflant raisonnablement et en douceur. Le mieux étant de se moucher assez régulièrement afin d'éviter au maximum de renifler ou d'avaler les sécrétions qui s'écouleront alors vers les oreilles, les sinus ou le pharynx. Se moucher ne suffit toutefois pas toujours à libérer l'excès de mucus bien enfoui (miam…), à ce moment-là vous pourrez pratiquer un lavage de nez, une technique particulièrement efficace et recommandée par les médecins en cas d'allergie ou d'inflammation nasale. Il suffit tout simplement d'incliner sa tête sur un côté et d'effectuer quelques pulvérisations à l'aide d'une solution d'eau saline en vous bouchant la narine supérieure. Le liquide devrait donc ressortir par l'autre narine. Il faut ensuite réitérer l'opération de l'autre côté avant de bien vous moucher. On ne vous rappellera pas qu'il est important, de jeter vos mouchoirs après chaque utilisation et de bien vous laver les mains pour ne pas permettre la prolifération des microbes.

Le café contre le syndrome métabolique

Boire une à quatre tasses de café par jour aiderait à prévenir le risque de syndrome métabolique. Lequel est associé à un risque accru de diabète de type 2, de maladies cardiaques et d'accident vasculaire cérébral (AVC).
Le syndrome métabolique n'est pas une maladie en soi. Il s'agit plutôt de plusieurs troubles physiologiques et biochimiques.
En fait, ces troubles d'origine lipidique, glucidique ou vasculaire sont associés à un excès de poids, il s'agit là d'un fléau mondial.
Le syndrome métabolique est favorisé par la sédentarité, l'obésité ainsi que la mauvaise alimentation. Vous l'aurez compris, pour lutter, il convient de pratiquer une activité physique, d'adopter une alimentation équilibrée ou encore d'éviter le tabac et l'alcool.
Lors de la 13e Conférence européenne sur la nutrition qui s'est récemment tenue à Dublin, des chercheurs italiens ont avancé une autre piste de prévention : le café. Selon eux, boire modérément du café, comprenez par-là 1 à 4 tasses par jour, est associé à un risque réduit de syndrome

métabolique. Le fait que cette relation ait été effectuée aussi bien sur l'expresso que sur le déca écarte la caféine comme élément protecteur.
En fait, selon les auteurs, ce sont les acides phénoliques et les flavonoïdes qui confèreraient au café ses vertus.

Grippe, les 10 symptômes qui doivent alerter

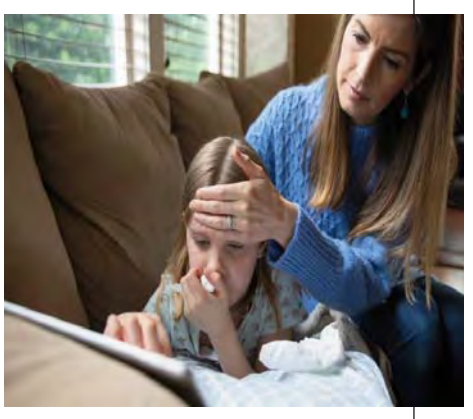

C'est une maladie fréquente et particulièrement contagieuse : la grippe revient tous les hivers et contamine des millions de personnes dans le monde. Cette dernière est causée par trois virus qui appartiennent tous à la même famille et au même genre («Influenzavirus»). Ces micro-organismes s'attaquent au système respiratoire, et causent un malaise dans tout l'organisme. La grippe entraîne une variété de symptômes qui apparaissent généralement de façon brutale après une période d'incubation de 24 à 48h. La personne atteinte peut souffrir :Avoir le nez qui coule, des frissons, des douleurs musculaires voire articulaires, une grande fatigue, des maux de tête, particulièrement au niveau du front, des maux de gorge, une fièvre élevée, souvent supérieure à 38,5° C, une difficulté à supporter la lumière, une accélération du rythme cardiaque (tachycardie), des difficultés à avaler (dysphagie), une difficulté à parler. Ces signes d'atteintes respiratoires peuvent être complétés par de la toux sèche, des écoulements nasaux ou un nez bouché, ainsi que par une perte d'appétit. Les symptômes durent entre 24 heures et un peu plus d'une semaine. Dès l'apparition des premiers signes, il convient d'aller consulter un médecin qui confirmera ou non le diagnostic.

Des experts appellent à une meilleure prévention des caries

Des experts ont conclu que le meilleur moyen de gérer les caries est de faire de la prévention avant qu'elles ne surviennent. Les chercheurs ont mené une étude longue de trois ans, comparant les différentes options de traitement pour les enfants, et se sont rendu compte que le mieux était de préparer les parents afin qu'ils apprennent à leurs enfants à ne pas avoir de caries. «Notre étude montre que les façons dont on traite les caries marchent de la même façon, mais que les enfants qui ont des caries tôt risquent plus tard d'avoir des douleurs dentaires et des abcès, explique le professeur Nicola Innes, auteur principal de l'étude. Ce qui est clair c'est que la meilleure façon de gérer les caries n'est pas de les creuser ou de les combler : c'est de les prévenir.»
Pour l'étude, la plus grande à ce jour, ils ont étudié 1140 enfants âgés de trois à sept ans, souffrant de caries visibles. L'une des 3 approches de traitement était choisie au hasard pour chaque enfant. L'étude a duré 3 ans.
La 1e approche consistait à prévenir, en réduisant l'apport en sucre et en se brossant les dents avec du dentifrice au fluor 2 fois/jour, tout en appliquant du vernis de fluor sur les molaires. La 2e consistait à creuser la dent, tandis que la 3e consistait à la boucher avec une couronne. Les chercheurs n'ont pas trouvé de preuves suggérant qu'un des traitements était meilleur que l'autre.
La professeure Gail Douglas explique que la bonne nouvelle est que les caries peuvent être prévenues.
«Se brosser les dents, surtout avant d'aller au lit, éviter les boissons sucrées et les encas entre les repas, et voir régulièrement le dentiste peut vous aider à améliorer votre santé dentaire», explique-t-elle.

Test de Schamroth : ce geste simple à faire avec vos doigts peut déceler un cancer du poumon

Et si un simple test à faire avec vos doigts vous permettait de diagnostiquer un cancer du poumon ?
C'est ce que rappelle une infirmière britannique dans les colonnes du *Huffington Post*.

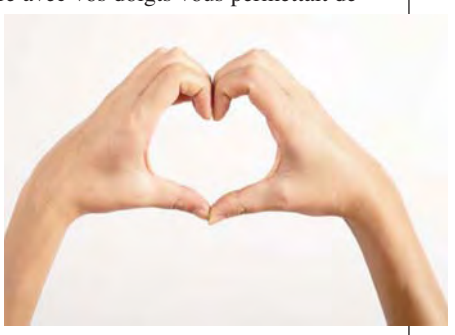

Le geste en question? Le «test de Schamroth».
Concrètement, il consiste à coller les premières phalanges de ses index l'une contre l'autre, ongle contre ongle, (comme si vous mimiez un cœur avec vos doigts) puis d'observer. En règle générale et si vous êtes en bonne santé, vous devriez remarquer un petit espace en forme de losange entre vos deux ongles.
Si ce n'est pas le cas, cela pourrait être dû à un hippocratisme digital, soit une déformation des doigts, souvent symptôme d'une maladie sous-jacente (ici potentiellement un cancer du poumon).
En effet, selon Cancer Research UK, 35% des patients qui ont un cancer du poumon développent ce symptôme. Et si cette déformation peut être due à un cancer, elle peut également être le signe d'une autre pathologie (ou qu'il fait très chaud et que vos doigts ont gonflé sous l'effet de la chaleur). On fait le test donc, mais on ne s'affole pas trop. Et pour tout verdict définitif, on consulte un médecin.

Restauration de l'hôtel Es Safir

Rabehi annonce des mesures d'urgence

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a annoncé, ce jeudi à Alger, de nouvelles mesures pour lever toutes les entraves administratives retardant le parachèvement des travaux de restauration de l'hôtel Es Safir.

Des mesures ont été prises pour lever toutes les entraves administratives retardant le parachèvement des travaux de soutènement des fondations de l'immeuble de l'hôtel Es Safir dans son côté adjacent à la salle de cinéma El Mougar, a fait savoir Rabehi lors d'une visite d'inspection au projet de restauration et de modernisation de l'hôtel Es Safir (Alger centre), en compagnie du wali Abdelkhalek Sayouda et de responsables du ministère du Tourisme. Ce projet entre dans le cadre des opérations de modernisation de plusieurs structures hôtelières publiques pour offrir des espaces touristiques de qualité dans la capitale, a-t-il indiqué. De son côté, le représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Zoubir Mohamed Sofiane, a déclaré que l'hôtel Es Safir, une fois ses travaux terminés durant le premier semestre de 2021, sera classé en palace (5 étoiles), premier du genre en Algérie à offrir des prestations de rang mondial. S'inscrivant dans le cadre de la modernisation de plus de 70 établissements hôteliers relevant du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), le projet de réhabilitation et de rénovation de l'hôtel Es Safir connaît un rythme d'avancement «positif», a indiqué Zoubir, faisant état de la réception de plusieurs établissements à Oran, Bou Saada et Aïn Salah. Le même responsable a rappelé l'enregistrement de plus de 2200 projets touristiques, tous types confondus, pour un coût de plus de 1.500 milliards de dinars, dont des investissements 100% algériens, et autres réalisés en partenariat avec des étrangers. Le taux de réalisation a atteint 70%, a-t-il dit. Pour sa part, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda a salué la décision du ministre de la Communication portant mesures d'urgence pour le parachèvement des travaux de soutènement des fondations

de l'immeuble de l'hôtel Es Safir dans le côté adjacent à la salle de cinéma El Mougar, de façon à permettre à l'entreprise de réalisation algéro-italienne d'accélérer le rythme de réalisation et de rattraper ce retard accusé.

B. M.

4e Festival international du cinéma d'Al Qods

Son lancement symbolique se fera à partir d'Alger

Le 4e Festival international du cinéma d'Al Qods, qui se tient à Ghaza en Palestine du 28 novembre au 5 décembre, a été lancé symboliquement mercredi à Alger en même temps que son lancement dans des capitales de pays arabes. Le Festival d'Al Qods a été lancé simultanément à partir de 12 pays arabes dont le Liban, la Libye, le Soudan, la Tunisie ou encore l'Egypte. Prenant part symboliquement à ce festival, la cinémathèque d'Alger a projeté le documentaire «Oum El Gharib» du réalisateur palestinien Raed Dezdar. D'une durée de 69 mn, le documentaire revient sur l'histoire de Oum El Gharib, une cité palestinienne connue pour sa production d'agrumes avant la guerre israelo-arabe de 1948, devenue ville d'exportation de réfugiées suite à cette guerre et à l'exil de ses habitants.
A travers les témoignages de Palestiniens ayant vécu à Oum El Gharib avant 1948, le réalisateur du film tente de reconstituer la vie économique, culturelle et sociale de la cité.
Le coordinateur du festival en Algérie, le réalisateur Salim Hamdi, a indiqué que ce geste symbolique venait en soutien au peuple palestinien et salué le courage des organisateurs qui ont tenu à ce que le festival se déroule dans une ville palestinienne «malgré les conditions extrêmes d'organisation». Les films *Les sept remparts de la citadelle* de Ahmed Rachedi, *Irfane* de Salim Hamdi, ainsi que le court métrage documentaire *Mounia* de Abir Akakza ont été sélectionnés en compétition du 4e Festival international du cinéma d'Al Qods. Le court métrage de fiction *Curse within shadows* de Imad Ghedjati devra être également projeté dans la catégorie des films amateurs.

Commémoration du décès de Amar Ezzahi

«Ya El Haoui» fut sa dernière interprétation

Triste fut la disparition d'un des maîtres de la chanson chaâbi. Il y a 3 années qu'Amar Ezzahi a tiré sa révérence. Sa voix apaise toujours les quartiers d'Alger. Son style plane toujours sur la scène artistique. Ezzahi, une personnalité artistique à la couleur de Boudjemâa El Ankis, a développé un style propre à lui. Son impact sur le grand public avec sa maîtrise des qacidas et des chansonnettes lui ont valu le respect et l'amour de tous. La situation sociale du maître disparu, lui a permis de rester près du peuple jusqu'à la fin. La force d'Ezzahi de transmettre les messages poignants sur la vie, le vécu mais surtout à l'amour se perpétuent au fil du temps. Ses chansons ne sont pas de simples paroles rehaussées par une musique, mais un une communication qui fait tout le charme du «parler algérois». Des paroles, une morale, des leçons tirées de ces expériences, un vécu mélancolique où la joie et l'amertume sont la bataille d'Amar Ezzahi, d'où l'essence de sa sagesse. En guise de reconnaissance et pour perpétuer sa mémoire, les habitants des quartiers populaires, organisent occasionnellement des «Qaâdat» en guise d'hommage.

T. M.

Pensée

Le 30 novembre 2016, cela fait 3 ans que nous a quittés notre très cher Amar Ezzahi, qui restera toujours présent dans notre esprit, ton souvenir restera en nous à jamais dans notre cœur. Djema Idir, Tiouri Smaïn et tous les voisins de la Rampe Vallée (Actuelle Rampe Arezi Lounis) demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse à sa mémoire.

Théâtre

«Radjaïn... radjaïn... !» ou la connexion de la jeunesse au serment des martyrs de la Révolution, présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre «*Radjaïn... radjaïn...!*», une tragi-comédie dédiée à l'espoir inébranlable que représente la jeunesse, en parfaite connexion avec le serment des martyrs de la Révolution, a été présentée mercredi soir à Alger, devant un public nombreux et recueilli.
Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), *Radjâïn, radjâïn*, spectacle en version tamazight, est le fruit d'un travail d'équipe qui s'est investie dans une adaptation libre de l'œuvre littéraire, *Echouhada yaâoudouna had el ousboue* (les martyrs reviennent cette semaine) de Tahar Ouettar (1936-2010). Sur un fond musical targui, le spectacle, mis en scène par Hamida Aït El Hadj, est proposé en kabyle, Chelhi et Chaoui, dans des dialogues également adaptés par la metteure en scène, aidée par Tarek Achba.
La rumeur de l'existence d'une mystérieuse lettre annonciatrice du retour des martyrs de la révolution qu'El Abed (personnage attendu tout au long de la pièce) propagera, va diviser les destinataires... Entre proches -les femmes notamment- vivant encore la douleur de la séparation, ravivés à l'idée de revoir les leurs, et traitres d'hier qui ont bâti leur présent d'usurpations et de mensonges, la nouvell'ampleur et les rapports se dégradent, atteignant un niveau d'échange virulent, à charge pour les imposteurs qui vont vite se faire rattraper par leur passé ignoble. D'une durée de 70 mn, la trame du spectacle, aux traits poignants, sera alimentée par plusieurs évènements à rebondissements, qu'une dizaine de personnages, formant un microcosme social, conduira avec brio. Sous un éclairage concluant, les comédiens, Hakim Guemroud, (El Fahem), personnage intellectuel par lequel toutes les vérités sont dites, Belkacem Kaouane, (Kaddour l'ivrogne et ancien moudjahed), l'infatiguable Tarek Achba (mari de Louiza), Abderrahmane Ikariouène (le maire corrompu), Yousra Azeb, époustouflante dans son rôle de jeune femme refusant la fatalité du destin, Nabila Ibrahim (Louiza) et Redouène Merabet (le vieux sage, gardien de la tradition), ont su porter le texte dans des échanges au rythme ascendant et soutenu, occupant judicieusement tous les espaces de la scène. Misant sur la puissance du propos et le jeu des acteurs, Hamida Aït El Hadj, assistée par Nabila Ibrahim, a choisi de monter son spectacle avec une scénographie quasiment sans décors, dans une version actualisée, œuvre de Habbal Boukhari, incluant trois rôles inédits avec un épilogue différent de celui du texte original, où la jeunesse va recréer l'espoir en se connectant directement au testament des martyrs pour se résoudre à prendre en mains le destin de la patrie. Dans un spectacle avant-gardiste de haute facture, Hamida Aït El Hadj a fait appel au 6e art pour illustrer dans de belles formes esthétiques quelques tableaux, à travers des chorégraphies que Slimane Habès a conçues dans l'esprit de la mise en scène, à l'instar du prologue et de l'épilogue, qui ont été livrées dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, suggérant, respectivement, le tourment et la détermination, ou encore, celle des femmes devant leurs tamis exprimant la douleur de la séparation. Les ballerines, Intisar Tiffas et Lily Zaïdi, partenaires des danseurs, Sofiane Drici, El Hadi Banabbou, Mustapha Titaouni et Mohamed Ahcène Bellazreg, évoluant dans le registre de la danse contemporaine avec des accoutrements aux couleurs vives et variées, ont brillé d'agilité et de finesse, dans des figures en solo ou en groupe empreintes de rigueur et de synchronisation. Savourant tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, le public, debout, a longtemps applaudi les artistes, «heureux de leur prestation» que Hamida Aït El Hadj dédiera à Lydia Hani, une des comédienne absente ce soir là pour des raison de santé.
Produit par le TNA sous l'égide du ministère de la Culture, le spectacle, «Radjaïn... radjaïn... !» qui attend d'être traduit en Algérien (Arabe dialectal), est reconduit jeudi et samedi au même lieu, avant d'entamer une tournée dans l'ouest du pays, durant le mois prochain.

Sahara occidental

Aminatou Haïdar à Genève pour la 1e cérémonie officielle de remise du «Prix Nobel alternatif 2019»

La militante sahraouie des Droits de l'Homme, Aminatou Haïdar a assisté, ce jeudi, à Genève, à la 1e cérémonie officielle organisée par la Fondation «Right Livelhood» pour l'attribution du prix Nobel alternatif 2019.

Le prix décerné dans cette 40e édition à l'icône de la résistance pacifique sahraouie, Aminatou Haïdar, en reconnaissance à sa carrière et son sacrifice pour la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.
Au cours de la cérémonie, le Directeur exécutif de la Fondation, Ole Von Uexkull, a souligné le travail des lauréats et a souligné que «l'avenir est en train de se travailler à partir du présent.
Pour y parvenir, de solides alliances sont nécessaires». Ole Von Uexkull a exprimé son admiration pour la «Gandhi sahraouie, cette femme qui est devenue une icône de la lutte du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine du Sahara occidental». Pour Kate Gilmore, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme, cette édition revêt un caractère particulier pour les personnes récompensées et sont des exemples dans la lutte pour un monde meilleur. Gilmore a demandé aux personnes présentes d'«accompagner les gagnants afin de les protéger contre toute menace». Gianfranco Fattorini, représentant permanent de l'Association américaine de juristes auprès du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, s'est chargé lors de la rencontre, de présenter l'activiste sahraouie et de faire un exposé autour du conflit sahraoui et sa situation actuelle. «C'est un grand honneur de parler d'Aminatou Haïdar, figure emblématique de la femme africaine qui lutte pour le respect des Droits de l'Homme, des droits des femmes et de la paix», a déclaré Fattorini.

Un hommage à tout le peuple sahraoui

Aminatou Haïdar a remercié la fondation pour sa reconnaissance et toutes les personnes et organisations qui ont suivi et soutenu de près la résistance héroïque et pacifique du peuple sahraoui. «L'honneur qui m'a été confié est un hommage à la lutte de mon peuple pour la liberté et l'indépendance, mais également à la dignité humaine et aux valeurs des Droits de l'Homme», a déclaré Haïdar. «Mon crime, et celui de tous mes compatriotes, est d'être Sahraouis et de lutter pour nos droits», a ajouté Haïdar au cours de son discours. Face à l'escalade des violations des Droits de l'Homme dans les zones sahraouies occupées, Haïdar a évoqué la peine récente et illégale de 6 mois de prison prononcée contre la jeune militante sahraouie, Mahfouda Bamba Lefkir et la condamnation illégale de 12 ans de prison contre le jeune Husein Bachir Brahim. Aminatou a demandé «la collaboration de tous les défenseurs de la paix pour mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et contraindre le Maroc à respecter ses engagements en matière de légalité internationale». L'activiste brésilien, Davi Kopenawa, est également intervenu pour remercier la Fondation pour son soutien, et dénoncer «les politiques d'extermination de l'Amzonie».
L'événement qui s'est tenu à Genève, en Suisse, a rassemblé d'importantes personnalités du monde des Droits de l'Homme et des organisations internationales. Le Prix Right Livelihood, aussi connu comme «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des Droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatou Haïdar. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un Lauréat du Sahara occidental.
Les Lauréats recevront leurs distinctions le 4 décembre lors de la Cérémonie du Prix Right Livelihood 2019 à Stockholm.

La décolonisation du Sahara occidental au centre d'une conférence à Paris

La décolonisation du Sahara occidental et le processus politique supervisé par Nations unies depuis 1991 entre les parties au conflit, le Front Polisario et le Royaume du Maroc, ont été au centre d'une conférence, tenue, mardi, à l'université de Descartes à Paris. Dans le cadre des activités de la «Semaine de solidarité dans la capitale française», la délégation sahraouie participant à cet événement, est revenue longuement devant les étudiants en Master 2 sciences humaines et sociales à l'université prestigieuse de Descartes, sur la question de la décolonisation au Sahara occidental et le processus politique supervisé par Nations unies entre les parties au conflit du Front Polisario en tant que seul représentant légitime du peuple sahraoui et du Royaume du Maroc en tant que puissance militaire occupante du territoire. Le membre de la délégation, Hamdi Ammar, responsable des relations exterieures de l'Union de la jeunesse sahraouie, a évoqué «la situation sécuritaire en Afrique du Nord en l'absence de solution au conflit du Sahara occidental en raison de la procrastination du régime marocain soutenu par certaines puissances étrangères», tout en expliquant que cela a des répercussions négatives sur la région dans son ensemble ainsi que sur l'Europe, en particulier, les pays du Sud. Il a, également, souligné les souffrances endurées par le peuple sahraoui du fait de la poursuite de l'occupation du Maroc et la complicité des entreprises multinationales et de l'Union européenne dans le pillage systématique et dangereux des ressources naturelles sahraouies. De son côté, le défenseur sahraoui des Droits de l'Homme, Hasna Moulay Dahi, s'est concentré sur la question sahraouie du point de vue du droit international, voie par laquelle le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une série de résolutions au cours des dernières années, exposant ainsi aux étudiants la situation des Droits de l'Homme dans les villes sahraouies occupées. Il a abordé, également, les violations flagrantes, de l'occupant marocain, du droit international humanitaire et de la 4e Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ou sous une occupation militaire. Il convient de noter que la conférence incluse dans le programme de conférences au profit des étudiants, à laquelle ont assisté le président de l'Observatoire sahraoui pour les femmes et les enfants, Youssef Mohamed Abdel Kader, et la militante sud-africaine dans le domaine de l'environnement et des Droits de l'Homme, Catherine Constantinidis, a été l'occasion pour une longue discussion entre les étudiants sur divers aspects du conflit au Sahara occidental.

Carmelo Ramirez appelle à unir les forces au niveau européen

Le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (Fedissah), Carmelo Ramirez, a appelé, vendredi, à VITORIA-GASTEIZ, à unir les forces et multiplier les actions afin de faire pression sur les différents gouvernements et de soutenir le peuple sahraoui dans sa juste lutte. Intervenant lors de la 44e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), dont les travaux ont débuté, vendredi, en fin d'après-midi, Ramirez voit dans les «initiatives de nature politique une action essentielle pour renforcer la pression exercée sur le régime marocain et ses alliés». «Nous devons visualiser ce conflit dans l'opinion publique afin que les gens sachent qu'il n'est pas résolu», a ajouté le président de la Fedissah, dans sa déclaration lors de cette Conférence qui se tient cette année sous le slogan, «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'Indépendance. La Décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la Paix et la Stabilité dans la région». Sur un autre plan, Ramirez a plaidé pour une stratégie de travail bien définie pour soutenir la consolidation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et accorder une attention particulière aux services publics dont bénéficient les Sahraouis vivant dans les camps de réfugiés et dans les zones libérées.

«Nous devons garantir les conditions de vie les plus dignes possibles au peuple sahraoui», a déclaré Ramirez

Dans une autre proposition, Carmelo Ramirez, a demandé à organiser des visites dans les zones sahraouies occupées pour mettre en lumière la situation des violations des Droits de l'Homme dans laquelle vivent des centaines de milliers de Sahraouis et à la participation de délégations à des événements internationaux. Enfin, Ramirez demande que les différents ateliers du 44e Eucoco soient utilisés pour élaborer des documents et des stratégies d'action avec une approche bien définie. Pour le 2e jour des travaux, samedi, des regroupements et des ateliers et des groupes de travail, ont été élaborés par la Commission organisatrice. Les ateliers sont : «Ressources naturelles sahraouies» et «Consolidation de l'État sahraoui».

Manifestations en Irak

Démission du gouverneur de Dhi Qar

Le gouverneur de la province irakienne Dhi Qar, Adel Dakhili, a annoncé, jeudi, sa démission, dans le contexte des événements sanglants qui ont eu lieu dans la ville de Nasriya, chef-lieu de la province (sud du pays).

Quelque 32 manifestants ont été tués dans cette province et plus de 250 autres blessés, par les tirs des forces de sécurité, selon des sources médicales. Dakhili a déclaré dans un communiqué, relayé par Anadolu, qu'il démissionnait «pour protester contre ce qui s'est passé et pour disculper le Gouvernement local de ces crimes». Également, le Premier ministre irakien, Adel Abdel Mahdi, a décidé, de limoger le président de la cellule de crise dans la province de Dhi Qar, le maréchal Jamil Chemri, moins de 24 heures après sa désignation à la tête de cette cellule, d'après l'agence de presse irakienne (officielle). Au lendemain d'une des Journées les plus violentes en deux mois de contestation contre le pouvoir à Baghdad, le calme régnait à Najaf, ainsi qu'à Nassiriya, où 25 manifestants, sont tombés «sous les tirs intenses des forces de sécurité». La Haute Commission indépendante irakienne des Droits de l'Homme (IHCHR) a fait état, jeudi, de 31 manifestants tués et plus d'un millier d'autres blessés au cours des manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu ces trois derniers jours dans les provinces méridionales et à Baghdad, la capitale du pays. «Du 26 au 28 Novembre, les équipes de la commission ont constaté un recours excessif à la force de la part des forces de sécurité, conduisant à 25 décès dans la province de Dhi Qar, 4 décès dans la province de Najaf et 2 décès à Baghdad, la capitale irakienne», a indiqué l'IHCHR dans un communiqué, relayé par des médias. Avec les 43 morts de jeudi -et près d'un millier de blessés-, le bilan des 2 mois de contestation dépasse les 362 morts en Irak, et 15 000 blessés, selon des chiffres compilés par des médias.

Des manifestations de masse se poursuivent à Baghdad et dans d'autres villes du centre et du sud de l'Irak depuis début octobre. Elles réclament des réformes globales, un renforcement de la lutte contre la corruption, une amélioration des services publics et la création de nouveaux emplois.

Un cortège funéraire défile à Najaf

Un important cortège funéraire a défilé, vendredi, à Najaf, où 16 manifestants ont été tués la veille, selon des médecins dans la ville du sud de l'Irak où un consulat d'Iran a récemment été incendié.

Sept cercueils ont été portés par la foule, alors que les médecins font état d'un bilan de 16 morts pour la seule journée de jeudi. Au lendemain d'une des Journées les plus violentes en 2 mois de contestation contre le pouvoir à Baghdad, le calme régnait à Najaf, ainsi qu'à Nassiriya, où 25 manifestants, sont tombés «sous les tirs intenses des forces de sécurité». La Haute Commission indépendante irakienne des Droits de l'Homme (IHCHR) a fait état, jeudi, de 31 manifestants tués et plus d'un millier d'autres blessés au cours des manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu ces 3 derniers jours dans les provinces méridionales et à Baghdad, la capitale du pays. «Du 26 au 28 Novembre, les équipes de la commission ont constaté un recours excessif à la force de la part des forces de sécurité, conduisant à 25 décès dans la province de Dhi Qar, 4 décès dans la province de Najaf et 2 décès à Baghdad, la capitale irakienne», a indiqué l'IHCHR dans un communiqué, relayé par des médias. Avec les 43 morts de jeudi -et près d'un millier de blessés-, le bilan des 2 mois de contestation atteint près de 400 morts en Irak, selon des chiffres compilés par des médias, auprès des sources médicales et policières.

Des manifestations de masse se poursuivent à Baghdad et dans d'autres villes du centre et du sud de l'Irak depuis début octobre. Elles réclament des réformes globales, un renforcement de la lutte contre la corruption, une amélioration des services publics et la création de nouveaux emplois.

Chine - Russie

Réunions sino-russes sur la coopération sécuritaire du 1er au 4 décembre à Pékin

Le secrétaire du Conseil de sécurité de Russie, Nikolai Patrouchev, effectuera une visite en Chine du 1er au 4 décembre pour co-présider le 15e cycle de consultations stratégiques sur la sécurité Chine-Russie, a annoncé, vendredi, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang. Patrouchev, prendra, également, part à la 6e réunion entre les deux pays sur la coopération institutionnelle en matière d'application de la loi et de sécurité, selon la même source, citée par l'agence Chine Nouvelle. Le responsable russe a été invité par le Comité central du Parti communiste chinois (PCC). Lundi, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Le Yucheng a déclaré à Moscou, que les relations sino-russes «occupent toujours» une place centrale dans la diplomatie chinoise et la Chine «est résolument déterminée» à approfondir sa coopération avec la Russie. Il n'y a pas de limite au développement des relations sino-russes, a souligné Le Yucheng au cours de son entretien avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, affirmant que la Chine «attend avec impatience la visite du président russe Vladimir Poutine l'an prochain».

Palestine

Les Palestiniens restent attachés à un ordre multilatéral qui respecte le droit international

Les Palestiniens restent attachés à un ordre multilatéral qui respecte le droit international, malgré des décennies de déception et de revers, a déclaré, jeudi, le président palestinien Mahmoud Abbas, dans un message lu par l'ambassadeur de Palestine auprès des Nation unies, Riyadh Mansour.

S'exprimant lors d'une réunion tenue par le Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien tenue au siège de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, Mansour, a dit au nom du président Abbas que «le peuple palestinien a subi plus de 70 ans de tragédies, mais reste inébranlable». «Malgré des décennies de déception et de catastrophes, nous restons attachés à un ordre multilatéral qui respecte et assure le respect du droit international», a-t-il souligné, affirmant que l'État de Palestine poursuivra ses efforts pour faire progresser l'état de droit international, notamment par le renforcement de ses institutions nationales, la diffusion de la culture de la paix. Le Président Abbas a, également, condamné, l'annonce du secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, selon laquelle les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée ne contredisent pas le droit international, selon Mansour.

Ces déclarations et décisions illégales américaines ont seulement encouragé le Gouvernement israélien à perpétuer son occupation, à accélérer ses activités coloniales et à commettre de nouveaux crimes».

Abbas a exhorté la communauté internationale à «ne pas reconnaître la situation illégale créée par les politiques et pratiques illégales israéliennes en Palestine occupée, y compris Al Qods occupée, et à ne pas fournir une aide ou un soutien qui permettrait de maintenir et de renforcer cette situation».

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté en 1977, une résolution visant à marquer le 29 Novembre de chaque année en tant que Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. La résolution a été adoptée pour aider à sensibiliser le public aux droits inaliénables du peuple palestinien et aux efforts déployés par l'ONU pour contribuer à leur réalisation.

Élections en Namibie

Le président sortant Hage Geingob en tête

Le chef de l'État sortant namibien Hage Geingob est en tête de l'élection présidentielle de mercredi, avec plus de 56,1% des suffrages, selon des résultats partiels, vendredi, de la commission électorale portant sur près de la moitié des circonscriptions. Le patron de la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), parti au pouvoir depuis l'indépendance de la Namibie en 1990, devance largement Panduleni Itula, candidat dissident de la Swapo, qui a obtenu 29,4% des suffrages, et le chef de l'opposition, McHenry Venaani (5%).

Le chef de l'État, âgé de 78 ans, dirige la Namibie, pays désertique d'Afrique australe, depuis 2014. Selon ces résultats partiels, la Swapo arrive aussi largement en tête des législatives avec 66% des suffrages exprimés, suivis du Mouvement démocratique populaire de McHenry Venaani (15,2%).

Près d'un million et demi d'électeurs namibiens étaient appelés, mercredi, à départager par vote électronique les 11 candidats à la présidentielle et les 15 partis en lice pour les législatives.

Nouveau Gouvernement en Tunisie

L'UTAP «pas intéressée» à proposer des noms

Le président de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche Abdelmajid Ezzar, a affirmé que l'UTAP, en tant qu'organisation nationale, ne souhaitait pas proposer de noms pour un portefeuille du ministère de l'Agriculture ou autres ministères du prochain Gouvernement. «Le chef du Gouvernement m'a demandé des propositions des membres au nouveau Gouvernement, mais je lui ai assuré que l'UTAP n'est pas concernée», a déclaré Ezzar, cité par l'agence TAP.

S'exprimant au terme d'une rencontre au palais Dhiafa à Carthage avec le nouveau chef du Gouvernement désigné, Habib Jemli, le président de l'UTAP a souligné que ce dont se soucie réellement l'Union des agriculteurs, «ce sont les programmes et les orientations». Il a ajouté qu'il avait rappelé le chef du Gouvernement désigné que «le ministre de l'Agriculture n'est pas nommé par consentement politique ou par quota partisan, face à ce que le secteur a subi et le subit toujours».

«Nous considérons que l'agriculture est la solution (..), et le programme du prochain Gouvernement devrait adopter cette option», a-t-il affirmé, exprimant le souhait de l'Union des agriculteurs de participer à ce programme par l'intermédiaire de ses experts. Le dirigeant de l'UTAP a indiqué que ce 2e entretien, tenu à la demande du chef du Gouvernement désigné, était principalement consacré au Comité d'experts et aux programmes, «en particulier à la loi de finances 2019, qui n'incluait aucun élément lié au secteur agricole», notant que l'Union n'était pas invitée à participer au Comité d'experts.

Jemli, a fait savoir Ezzar, «n'a pas parlé de noms proposés à des portefeuilles ministériels, mais attend de certaines parties de la présentation de leurs propositions».

Les dossiers socio-économiques interpellent Habib Jemli, chargé de former une coalition gouvernementale en Tunisie qui enregistre une «croissance atone, un chômage élevé et des déficits publics», selon des sources médiatiques locales.

Otan

Erdogan s'en prend à Macron qu'il juge «en état de mort cérébrale»

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'en est violemment pris, vendredi, à son homologue français Emmanuel Macron qu'il a jugé en «état de mort cérébrale», accentuant les tensions à une semaine d'un sommet crucial de l'Otan.

Reprenant les déclarations de Macron qui avait jugé l'Otan en état de «mort cérébrale», Erdogan a déclaré : «Je m'adresse depuis la Turquie au président français Emmanuel Macron, et je le redirai à l'Otan. Fais d'abord examiner ta propre mort cérébrale». «Ces déclarations ne siéent qu'à ceux dans ton genre qui sont en état de mort cérébrale», a insisté le président turc lors d'un discours à Istanbul.
Ces propos véhéments interviennent après des critiques émises, jeudi, par Macron au sujet de l'offensive lancée le mois dernier par la Turquie en Syrie contre une milice kurde appuyée par les pays occidentaux.
Les remarques d'Erdogan renforcent les tensions entre la Turquie et l'Otan, dont Ankara est membre, avant un sommet crucial de l'Alliance à Londres la semaine prochaine. Erdogan et Macron, ainsi que la chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre britannique Boris Johnson doivent en outre, se réunir en marge de ce sommet pour discuter de la Syrie.
Le mois dernier, Ankara a lancé une incursion dans le nord-est de ce pays visant la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), qualifiée par la Turquie de «terroriste». Mais les pays occidentaux ont critiqué cette opération et Macron a déclaré dans un entretien à l'hebdomadaire *The Economist* début Novembre que cette offensive unilatérale, le 28 Novembre 2019 faisait partie des symptômes indiquant que l'Otan était en état de «mort cérébrale». Les critiques particulièrement vives de la France ont suscité l'ire des dirigeants turcs ces dernières semaines, qui accusent Paris de vouloir implanter un «État terroriste» dans le nord de la Syrie.
«Personne ne fait attention à toi. Tu as encore un côté amateur, commence par remédier à cela», a lancé Erdogan à l'endroit de Macron. «Lorsqu'il s'agit de fanfaronner, tu sais très bien le faire. Mais lorsqu'il s'agit de verser à l'Otan l'argent que tu lui dois, c'est autre chose».
«Il est tellement inexpérimenté ! Il ne sait pas ce qu'est la lutte antiterroriste, c'est pour cela que les gilets jaunes ont envahi la France», a-t-il encore dit. «Gesticulez autant que vous voudrez, vous finirez par reconnaître le bien-fondé de notre lutte contre le terrorisme».

Afrique du Sud

La demande d'appel de l'ex-président Zuma, jugée «irrecevable»

Un tribunal sud-africain a jugé, vendredi, «irrecevable» la demande d'appel de l'ancien Président Jacob Zuma accusé dans une vieille affaire de ventes d'armes impliquant un groupe français. Dans un très bref verdict, la Haute Cour de Pietermaritzburg (est) a annoncé que «la demande de Zuma de faire appel a été rejetée». Le tribunal a aussi rejeté la demande d'appel du groupe de défense et d'électronique français Thales, poursuivi dans cette affaire. Jacob Zuma, qui était au pouvoir de 2009 à 2018, est accusé d'avoir touché 4.000.000 de rands -environ 245.000 € au cours actuel- de pots-de-vin de Thales, dans le cadre d'un énorme contrat d'armement de 51 milliards de rands (environ 3 milliards €) attribué en 1999. Zuma et Thales, qui a remporté une partie de ce contrat pour l'équipement de navires militaires, ont toujours nié les allégations. La défense de Zuma avait demandé à faire appel arguant que le dossier souffrait d'«interférence politique». Le parquet avait estimé de son côté, qu'il n'y avait pas de «base solide» et «rationnelle» pour justifier cet appel. Début Novembre, Zuma a formellement demandé à faire appel de la décision de justice de le poursuivre pour corruption.
Les deux co-accusés, Zuma et Thales, ont encore la possibilité de faire appel auprès d'une Instance judiciaire sud-africaine supérieure.

Vietnam

Hano parmi les 20 premiers marchés au monde pour les femmes entrepreneurs

Le Vietnam figure parmi les 20 marchés les plus importants au monde pour les femmes entrepreneurs, selon le rapport de «Mastercard Index of Women Entrepreneurs» publié récemment. L'indice montre, également, que le Vietnam figure parmi les 5 principaux marchés en termes d'emprunt ou d'épargne de femmes pour créer une entreprise et d'accès aux services et produits financiers et à l'enseignement supérieur, selon le rapport relayé, vendredi, par la presse locale. Dans la région Asie-Pacifique, les femmes indonésiennes, philippines et vietnamiennes ont atteint la parité avec les hommes en ce qui concerne leur volonté de se lancer dans l'entreprenariat, a indiqué le rapport. Le Vietnam fait partie des quatre marchés les plus importants en termes de capacité des femmes à s'épanouir en tant que dirigeantes d'entreprise ou professionnelles.
Basé sur des données accessibles au public provenant d'organisations internationales telles que l'Organisation internationale du Travail, l'UNESCO et le Global Entrepreneurship Monitor, cet indicateur suit les progrès et les réalisations des femmes entrepreneurs et des chefs d'entreprise sur 58 marchés à travers le monde.

Résultats de la présidentielle en Guinée-Bissau

Vaz accepte sa défaite

Le président sortant de la Guinée-Bissau, José Mario Vaz, a reconnu, jeudi, «sa défaite», «malgré certaines irrégularités», à l'issue du 1er tour du scrutin présidentiel du 24 Novembre, ont rapporté des médias locaux.
«Je reste fidèle aux idéaux de paix, de démocratie et de liberté qui m'ont toujours guidé et j'accepte tous les résultats publiés par l'organe de gestion électorale, la Commission nationale électorale (CNE)», a déclaré Vaz, lors d'une conférence de presse au niveau de son siège de campagne. Vaz, cité par l'agence africaine de presse, APA, a, également, souligné qu'en dépit «des irrégularités» qu'il a dénoncées lors du scrutin et de l'affiche «programmée» du second tour, il est prêt à passer «fièrement» le témoin à son successeur, après un mandat de 5 ans (2014, à juin 2019). «En transférant l'écharpe présidentielle à mon successeur, un fait sans précédent en Guinée-Bissau, je le ferai avec fierté, car ce sera une étape importante dans la démocratie en Guinée-Bissau», a-t-il poursuivi.
«Ma conscience est tranquille, en paix, parce que je n'ai pas tué, je n'ai pas volé, je n'ai pas menti, je n'ai pas torturé, je n'ai pas violé les droits et j'ai rempli mon devoir de président de la République», a assuré le président sortant, arrivé 4e à l'issue du 1er tour de la présidentielle avec 12,41% des voix. Selon les résultats provisoires de la CNE, Vaz est largement devancé par les deux protagonistes du 2e tour : Domingos Simoes Pereira, le candidat Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), arrivé en tête avec 40,13% des voix, et Umaro Sissoco Embal? le candidat du Mouvement pour l'alternance démocratique (Madem-G15), crédité de 27,65% des suffrages.
Analysant le scrutin, le président sortant a dans un premier temps félicité les 11 autres candidats ayant participé au scrutin de dimanche et souhaité «bonne chance» aux deux qualifiés pour le 2e tour, prévu pour le 29 décembre.
Toutefois, José Mario Vaz, 62 ans, a déploré le fait qu'il n'a pas été «écouté» quand il a dénoncé certaines «irrégularités» liées, notamment «au retard dans la publication de la liste électorale, le mauvais fonctionnement de plusieurs bureaux de vote et le bourrage d'urnes». Le 2e tour de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau se tiendra, selon la loi électorale en vigueur le 29 décembre prochain, selon des sources médiatiques locales. Il opposera, Domingos Simoes Pereira arrivé en tête des suffrages du 1er tour avec 40,13% à Sissoco Embalo ayant obtenu 27,65% des suffrages. La stabilité de ce petit pays d'1,8 million d'habitants en état de crise politique quasiment permanente est un des enjeux majeurs de l'élection.

Portugal

Lisbone élue meilleure destination touristique du monde

Le Portugal a de nouveau été élu, pour la 3e fois consécutive, meilleure destination touristique du monde, lors de la cérémonie des World Travel Awards 2019 (WTA), qui s'est déroulée, jeudi, à Oman. Ce pays a recueilli plus d'une douzaine d'autres distinctions liées aux villes, aux hôtels, aux compagnies aériennes et aux attractions touristiques.
Le Portugal, qui était l'un des 22 pays en lice pour le titre de meilleure destination touristique au monde, a remporté ce prix en devançant des pays comme la Grèce, les Maldives ou le Brésil. S'agissant des autres distinctions, la capitale Lisbonne a remporté, pour la 2e année consécutive, le prix de la meilleure ville au monde City Break (courte durée), alors que la région autonome de Madère a été élue meilleure destination insulaire du monde.
La secrétaire d'État au tourisme, Rita Marques, a indiqué, dans un communiqué, que «nous devrions tous continuer à travailler pour confirmer la vocation internationale du Portugal». Le Portugal a, également, reçu le prix de la meilleure organisation touristique officielle au monde, à travers l'établissement «Turismo de Portugal».
«Le travail de mise à niveau du patrimoine, de promotion des destinations et de valorisation des offres culturelles, gastronomiques et touristiques a placé le pays comme une référence en matière de bonnes pratiques à l'origine de ces différentes distinctions», a indiqué, la Directrice exécutive de l'Association de tourisme de Lisbonne, Paula Oliveira.

Soudan

Le parti de Béchir dénonce sa dissolution par le Gouvernement

Le Parti du Congrès national (NCP) du président soudanais déchu Omar El Béchir a dénoncé, vendredi, la décision de sa dissolution par le Gouvernement, accusé de vouloir confisquer les biens du parti pour résoudre la crise économique. «L'idée de compter sur les biens du parti, si tant est qu'il y en ait, n'est rien d'autre qu'un scandale moral, une faillite intellectuelle et un échec total du Gouvernement illégal», a écrit le NCP sur sa page Facebook. Le parti n'est «gêné par aucune loi ou décision prise contre lui puisque le NCP est un parti fort et ses idées l'emporteront», a-t-il ajouté. Jeudi, le Conseil souverain et le Gouvernement du Premier ministre Abdallah Hamdok ont adopté une loi proclamant «le Parti du Congrès national est dissous» et que tous ses biens sont confisqués.» Aucun symbole du régime ou du parti n'est autorisé à s'engager dans quelque activité politique que ce soit pendant 10 ans», ajoute le texte, intitulé «démantèlement du régime du 30 juin 1989», date à laquelle Omar El Béchir a pris le pouvoir par un coup d'État. Béchir a dirigé le Soudan d'une main de fer pendant 30 ans. Destitué par l'armée le 11 avril après des mois d'un mouvement de contestation populaire inédite, il est actuellement emprisonné à Khartoum et le verdict de son procès pour corruption est attendu le 14 décembre.

Forum des pays exportateurs de gaz à Malabo

Abdelkader Bensalah appelle à l'élargissement du Forum et l'intensification de la coopération

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a appelé, hier, à l'élargissement du Forum à d'autres pays, notamment les pays africains appelés à devenir bientôt des exportateurs de gaz naturel, ajoutant que cet élargissement consolidera le rôle et les intérêts des pays producteurs au sein d'une scène gazière mondiale en pleine mutation.

Le chef de l'Etat appelé dans un discours lu en son nom par le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, à l'ouverture des travaux du 5e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz tenu à Malabo (Guinée Equatoriale), à l'élargissement du Forum à d'autres pays, notamment les pays africains appelés à devenir bientôt des exportateurs de gaz naturel. Cet élargissement à de nouveaux membres consolidera le rôle et les intérêts des pays producteurs au sein d'une scène gazière mondiale en pleine mutation, a-t-il précisé, appelant, par la même, à l'exploration des voies et moyens pour assurer une place de choix au gaz naturel dans le bilan énergétique mondial, et d'améliorer sa valorisation sur les marchés internationaux. Et de poursuivre «le gaz naturel destiné à avoir un futur brillant. Disponible, accessible, flexible, il est aussi une énergie de choix pour la protection de l'environnement, en particulier en tandem avec les énergies renouvelables. Mais le gaz naturel fait face à de nombreux défis, environnementaux, notamment». «Le marché est aujourd'hui excédentaire, avec une pression baissière sur les prix, accentuée par l'émergence d'acteurs sur le marché qui accordent une priorité à court terme, sans souci pour la sécurité d'approvisionnement sur le long terme», estime Bensalah, appelant le Forum à œuvrer à explorer les voies et moyens pour assurer une place de choix au gaz naturel dans le bilan énergétique mondial. Le gaz naturel joue un rôle privilégié dans les relations économiques internationales, et il est essentiel pour le développement durable de nos pays, ajoute le chef de l'Etat. «Certes, nos pays détiennent l'essentiel des réserves mondiales de gaz naturel, et une part majeure de la production et des échanges gaziers. Mais ceci n'est effectif et positif que si cette situation est accompagnée d'une bonne valorisation de cette ressource naturelle, d'autant plus qu'elle est épuisable et non-renouvelable, et que son développement nécessite de lourds investissements», a poursuivi le chef de l'Etat. Dans ce contexte, Bensalah a invité le secrétariat du Forum à «mobiliser ses moyens d'étude pour explorer, dans un esprit coopératif et par le dialogue, les voies et moyens d'une meilleure valorisation de ce vecteur de progrès et de transition énergétique, qu'est le gaz naturel». Par ailleurs, le chef de l'Etat a appelé à mettre en place de manière accélérée, efficace et complète l'Institut de recherche du gaz du FPEG, établi en Algérie. «Nous avons porté cette initiative, convaincu que l'innovation et la maîtrise de la technologie jouent un rôle stratégique dans l'industrie gazière», a-t-il fait savoir, affirmant que le progrès technologique avait induit des bouleversements majeurs de la scène énergétique mondiale dans un passé récent, comme l'illustre le développement du gaz de schiste, la découverte de ressources gazières importantes dans certains bassins off-shore, ou l'utilisation des technologies de l'information. «Nos pays bénéficieraient pleinement de leur coopération dans la recherche et développement technologiques, l'échange des expériences, et le renforcement des capacités humaines. Nous sommes fiers que l'Algérie ait joué un rôle de premier plan dans cette initiative et nous vous remercions de votre soutien pour un épanouissement rapide de l'Institut de recherche du gaz», a assuré le chef de l'Etat. Bensalah a saisi cette occasion pour rappeler que «beaucoup de cadres africains, y compris de la Guinée Equatoriale, aient été formés dans les universités algériennes, et notamment à l'Institut algérien du pétrole, l'Institut des hydrocarbures, et l'Institut panafricain de l'énergie et de l'eau ce qui renforce davantage les liens de coopération interafricaine». Il a également rappelé que l'Algérie était un pays pionnier dans le développement du gaz naturel, par la construction à Arzew de la 1e unité de liquéfaction et terminal d'exportation commerciale de gaz au monde, il y a plus d'un demi-siècle.Très tôt après l'indépendance, ajoute le chef de l'Etat, l'Algérie a rétabli sa pleine souveraineté sur ses ressources gazières, et les a développées pour satisfaire les besoins en énergie du pays, et financer son développement socio-économique. Aujourd'hui, le taux d'accès à l'électricité est proche de 100%, et plus de 63% des foyers algériens sont connectés au réseau de gaz naturel, a-t-il dit. L'Algérie est, depuis plus d'un demi-siècle, un fournisseur très fiable de gaz naturel. «Notre ambition est de continuer à développer nos ressources de gaz naturel, conventionnel et non conventionnel, qui sont immenses. Nous le ferons pour le meilleur bénéfice de notre peuple, d'une manière optimale, dans un esprit de coopération et de partenariat, et en protégeant la santé de nos citoyens et l'environnement», a fait savoir Bensalah. Et d'ajouter «l'Algérie considère que, dans la scène énergétique d'aujourd'hui, notre Forum est appelé à jouer un rôle plus actif et plus déterminant (...) notre Sommet est une opportunité pour impulser une nouvelle dynamique à notre coopération, dans le but, notamment de mettre à profit les synergies entre pays membres en conjuguant les échanges de point de vue, d'expériences et d'expertise, de déployer les leviers idoines pour la promotion des usages de gaz naturel, et d'établir un dialogue constructif et fructueux entre les différents acteurs des marchés gaziers». Dans ce sillage, Bensalah, a affirmé que les pays du Forum sont appelés plus que jamais à promouvoir la stabilité et la pérennité de l'industrie gazière, et défendre les principes de partage de risques et de valorisation juste et équitable pour le gaz naturel. Favorable au dialogue et aux échanges, l'Algérie soutiendra les efforts de notre Forum pour devenir un acteur dynamique et perspicace, qui contribue à donner plus de force à nos complémentarités sur les marchés gaziers, afin de renforcer nos intérêts mutuels, a conclu le chef de l'Etat.

A. B.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

COMMUNE DES EUCALYPTUS

NIF : 410002000160850103 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 31/2019

La commune des Eucalyptus lance un avis**d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales**conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publicrelatifà l'opération intitulée :

REALISATION DE QUATRE (04) ANTENNES ADMINISTRATIVES (KELOUAZ, KOURIFA, DALIA, EL DJEMHOURIA).

LOT RESTANT N°01: REALISATION D'UNE ANTENNE ADMINISTRATIVE KELOUAZ

- Les entreprises, les sociétés qualifiées, intéressées par cet avis d'appel d'offre ayant les capacités identifiées ci-après:
1. La qualification professionnelle par la présentation d'un **Certificat de Qualification et Classification Professionnelles activité principale bâtiment catégorie 02 et plus en cours de validité.**
2. **L'expérience professionnelle pour un projet similaire par la présentation**d'au moins d'une (01) attestation de bonne exécution travaux réalisés durant les 05 dernières années **(2018, 2017, 2016, 2015, 2014)**.
3. **Une bonne assise financière par la** présentation d'un chiffre d'affaire moyen durant les 03 dernières années **(2018, 2017 et 2016)** égale ou supérieur à **5 000 000,00 DA** (bilans ou C20 dûment visés par les impôts).

, peuvent retirer le cahier de charges auprès du **Service des Marchés** sis au siège de la Commune Route Nationale N° 08**Les Eucalyptus**, contre le paiement **de 2000 DA non remboursables** auprès du Trésorier Communal représentant les frais de tirage.
Les offresdéposées en deux (02) exemplaires (une « 01 » Originale +une « 01 » Copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE (Première Enveloppe) contient :

- Une déclaration de candidaturedument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire **selon modèle joint.**
- Une déclaration de probité dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire**selon modèle joint.**
- Les statuts pour les sociétésuniquement pour les sociétés EURL, SARL, SPA, SNC, ..) ;
- Les documents cités à l'article 10du cahier des charges

2- L'OFFRE TECHNIQUE (Deuxième Enveloppe) contient :

- Une déclaration à souscrire dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire **selon modèle joint.**
- Le mémoire technique composés des annexes 1, 2, 3 et 4 du cahier de charges, parmi ces annexes on retrouve le planning de réalisation et délais proposés.
- Le cahier des charges dument renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire **portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».**

3- L'OFFRE FINANCIERE (Troisième Enveloppe) contient :

- La Lettre de soumission ; dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; dument renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; dument renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **fermée et anonyme**, comportant la mention « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES –A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DES EUCALYPTUS - **APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALESN°../2019 REALISATION DE QUATRE (04) ANTENNES ADMINISTRATIVES (KELOUAZ, KOURIFA, DALIA, EL DJEMHOURIA).**

LOT RESTANT N°01: REALISATION D'UNE ANTENNE ADMINISTRATIVE KELOUAZ

La durée de préparation des offres est de 21 jours **à compter de la date de la première publication dans le BOMOP ou la presse (Deux quotidiens en Langue arabe et française).**

- Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12 h 00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00 au niveau du Siège de la Commune Route Nationale N° 08.**
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **11ł jours** à compter de la 1ère parution dans le BOMOP et deux quotidiens nationaux.**CET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLIS.**
- NB : Le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.
- NB : Le cahier de charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dument mandaté.
- NB : Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptabledans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE)

L'Echo d'Algérie : 30/11/2019 **Anep : 1916 025 846**

Sudoku

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	■	9	10	7	7	1
5	1	6	5	■	3	5	2	1	7	3	1	12	7
2	■	13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	■	11
1	8	2	7	10	14	1	■	1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6	■	8	10	3	8	3	■	12	2
3	13	■	15	■	7	3	5	4 G	■	8	3	13	6
5	■	2	7	10	3	5	10	5	2	■	3	13	13
1	11	10	3	8	8	1	■	6 O	■	9	3	■	6
7	3	8	1	1	■	16	10	3	7	1	■	10	4
■	17	16	■	11	13	1	12	7	1	■	11	13	3
1	■	10	9	2	10	5	2	■	9	10	8	1	1
16	6	5	6	3	■	2	1	7	7	6	3	7	■
8	12	3	8	8	1	■	13	3	1	12	■	2	10
■	2	1	■	1	2	9	■	18	1	2	2	1	8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE
HACHIS
JOUEUSE
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	A	R
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE
EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

Mots fléchés

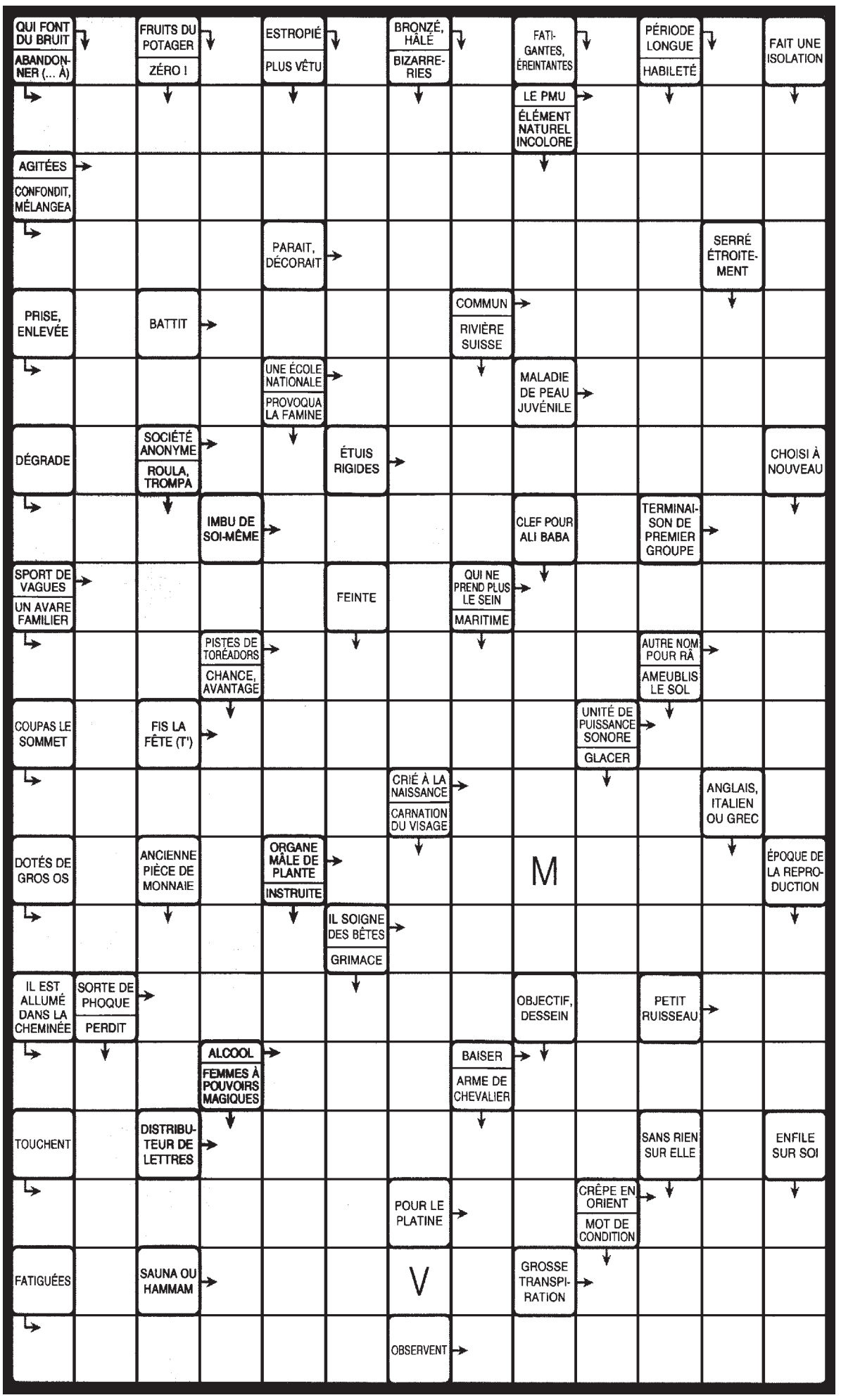

Solutions

Mots codés

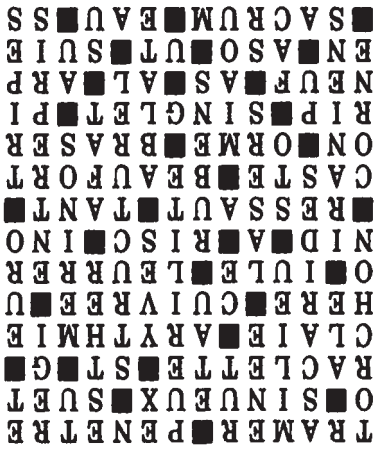

Mots fléchés

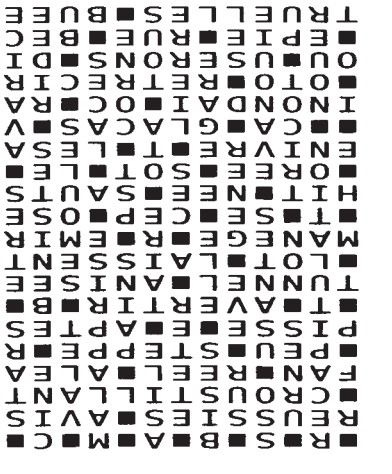

Sudoku

2 3 7	8 9 6	1 4 5
8 9 6	1 4 5	7 3 2
5 1 4	2 7 3	9 6 8
4 6 5	9 2 1	8 7 3
7 2 3	4 6 8	5 1 9
1 8 9	3 5 7	4 2 6
9 5 2	7 3 4	6 8 1
3 7 8	6 1 9	2 5 4
6 4 1	5 8 2	3 9 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

21h05 : Instinct

Trois membres d'une même famille sont abattus lors d'une fusillade dans leur brasserie artisanale ; l'un d'eux se serait suicidé après avoir tué les autres...

2

21h10 : Deux heures de rires et d'émotions

Pour fêter le changement de décennie qui approche, Stéphane Bern et Bruno Guillon orchestrent une soirée placée sous le signe du rire, de l'émotion et de la nostalgie...

4

23h00 : Les supersens des animaux

Les alligators sont capables d'émettre des pulsions d'infrasons tellement basses qu'elles font très concrètement «danser» l'eau autour d'eux...

TF1 SÉRIES FILMS

19h00 : Un grand froid sur Noël

Après un accident en pleine tempête, une famille très soudée trouve refuge dans le chalet des vacances d'une autre famille, déchirée par les disputes...

arte

20h50 : Al Andalus, une civilisation légendaire

Voyage en Al Andalus, territoire ibérique sous domination musulmane du VIIIe au XVe siècle et point de rencontre des trois religions monothéistes...

NRJ 12

21h05 : Superstore

Mateo fait face à des complications administratives à cause de son statut. Pendant ce temps, Amy aide Glenn à combattre un troll sur Internet...

TMC

21h05 : Columbo

À la demande de Scotland Yard, le lieutenant à l'imperméable élimé enquête sur la mystérieuse disparition de la célèbre éditrice d'un magazine masculin...

C8

21h00 : Enquêtes paranormales

La malédiction de Toutankhamon. Une trentaine de personnes ayant été en contact avec le tombeau du pharaon aurait mystérieusement perdu la vie. Les démons d'Anneliese Michel...

RTL9

20h45 : The Substitute

Un mercenaire au chômage remplace sa petite amie, professeur dans un lycée difficile, et en profite pour faire le nettoyage par la manière forte...

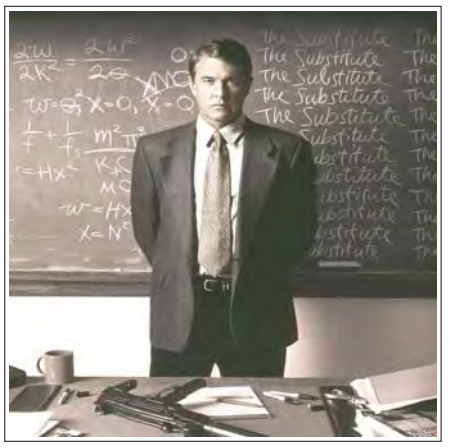

Equipe nationale de volley-ball

Krimo Bernaoui nouvel entraîneur national

Krimo Bernaoui a été nommé à la tête de la sélection nationale messieurs de volleyball en remplacement de l'actuel coach des Verts, le Cubain Diago Izquierdo Raul, a indiqué, ce jeudi, la Fédération algérienne de volleyball (FAVB).

Bernaoui est de retour en équipe nationale, mais cette fois-ci avec le costume d'entraîneur. L'installation de l'ancien joueur du MC Alger a eu lieu mercredi au centre de regroupement des équipe nationales de Souidania (Alger) en présence du président de la FAVB, Mustapha Lemouchi, du Directeur technique national (DTN), Reda Bouzid, des joueurs ainsi que du désormais ex-entraineur national, Raul Diago Izquierdo. Après huit mois passés à la tête des Verts, le technicien cubain quitte ainsi la barre technique après avoir réalisé un parcours honorable. Avec Izquierdo, l'Algérie a terminé à la troisième place du dernier championnat d'Afrique, à Tunis (Tunisie), et médaillé de bronze des Jeux Africains de Rabat (Maroc).

Un palmarès impressionnant

Véritable icône du volleyball algérien, Bernaoui affiche un palmarès dès plus impressionnant. Fidèle au Mouloudia d'Alger, son club de cœur, Bernaoui a pratiquement tout gagné avec le Doyen sur le plan national mais également sur le plan continental à l'image de la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1988. Avec le Six national, le nouveau patron des Verts a réalisé une carrière international plus que correcte.

Il a remporté le titre africain de 1991, au Caire, ainsi que les Jeux africains organisés la même année, toujours en Egypte. Connu pour ses smashs foudroyants, redoutés par tous ses adversaires, le nouveau sélectionneur national a disputé également les Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, il a également joué le championnat du monde de 1994, organisé en Grèce.

En temps qu'entraîneur, Bernaoui a drivé le MCA avec qui il s'est adjugé 3 championnats d'Algérie (2005, 2006, 2007), 2 Coupes d'Algérie (2005, 2007), ainsi que la Coupe d'Afrique des clubs champions (2007). Bernaoui a également monnayé son talent aux Émirats arabes unis avec la formation d'Al Wasl Dubaï.

Là-bas, l'ancien Mouloudéen a été finaliste de la Coupe de la Fédération des Émirats arabes unis lors de la saison 2007-2008, deux fois finaliste de la Coupe des Émirats arabes unis (2008, 2010) et vainqueur de cette même épreuve en 2015.

Tennis

Décès de l'ancien président de la FAT, Lakhdar Benazzi

L'ancien président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Lakhdar Benazzi, est décédé mercredi, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie. Ancien professeur à l'Ecole nationale d'administration et à la faculté de droit, le défunt a présidé la FAT, lors du mandat (1984-1988).

«C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'un grand monsieur qui s'est donné à fond pour la discipline et surtout pour les jeunes. J'avoue que lors de son mandat, il s'est sacrifié pour relancer le tennis sur plusieurs volets. Aussi, il a fait beaucoup de choses pour le côté administratif du tennis algérien», a indiqué Mohamed Bessaâd, président de la Fédération algérienne de tennis. Selon la même source, Benazzi, le natif de M'sila, était le premier président de la FAT a introduire les tournois internationaux ITF juniors en Algérie (Zéralda1984 et à Biskra 1985).

Aussi, il reste à l'origine de la création du Championnat arabe des 14 ans, qui s'est déroulé à Mostaganem en 1986.

Son mandat est marqué aussi par le sacre de l'Algérienne Warda Bouchabou aux Championnats d'Afrique juniors à trois reprises (1986, 1987 et 1988), un record jamais égalé à ce jour.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE MEDEA

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITÉ DE BERROUAGHIA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Directeur de l'établissement public de santé de proximité de Berrouaghia lance un avis de recrutement externe suivant les conditions et critères indiqués ci- dessous.

Grade et Corps	Mode de recrutement	Mode de recrutement	Spécialité	Nombre de Postes	Lieu de travail
Médecin Généraliste de Santé publique	Concours sur titre	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	docteur en médecine	04	Selon Besoin

Les Dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :
- Une Demande de manuscrite de participation.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé.
- (02) deux Photos.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Les Relevés de notes de cycle d'études .
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant .
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.

Délais de l'inscription et dépôt des dossiers :
-Les inscriptions seront ouvertes pendant **15** jours ouvrables à compter de la date de la première publication sur un quotidien national.
-Les Dossiers de candidature doivent être adressés par poste au directeur de l'établissement public de santé de proximité de Berrouaghia ou déposés directement auprès de la direction de l'établissement public de santé de proximité de Berrouaghia accusé de réception.

Observation :
Tout dossier arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

L'Echo d'Algérie : 30/11/2019 **Anep : 1916 025 844**

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE DJELFA
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'EL IDRISSIA

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement Public Hospitalier d'El idrissia organise des concours pour le recrutement de :

Grade	Nombre de poste	Condition de participation	Specialties	Nature du recrutement
Médecins généralistes de santé publique	06	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	/	Concours Sur titre
Attachés de laboratoire de santé publique	01	Les candidats titulaires d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent.	Spécialité 1: Analyse biologie- Spécialité2: parasitologie -Spécialité3: pathologie- Spécialité4 Physiologie. - Spécialité 5: Les disciplines restantes mentionnées : Physique animale physiologie animale- Génétique -Biologie de la reproduction-Biologie cellulaire-Biochimie-Neurobiologie moléculaire - Génie biologique - Ecologie et environnement - Contrôle et qualité--Biologie végétale et Biotechnologie-Génie pharmaceutique et Biochimie - Microbiologie -Maintenance du matériel médical-	Concours Sur titre
Biologiste du 1er degré de santé publique	02	Les candidats titulaires d'un diplôme de licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent.	Ecologie et environnement- pathologie- Microbiologie- Parasitologie - Physique animale- Génétique -Biologie de la reproduction-Biologie cellulaire-Biochimie -Neurobiologie moléculaire- Physiologie-Génie biologique -Biologie animale- et Biotechnologie-Génie pharmaceutique et Biochimie- Biotechnologie - Contrôle et analyse de la qualité	Concours Sur épreuve
Attachés d'administration principale	01	les candidats titulaires d'un diplôme DUEA délivré par UFC ou techniciens supérieurs dans les spécialités suivants	gestion publique - droit des affaires – droit des relations économiques international- commerces international – marketing – gestion des ressources humaines - psychologie	Concours Sur épreuve
Ingénieur en informatique	01	les candidats titulaires d'un diplôme ingénieur d'état master en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	/	Concours Sur épreuve

Dossier à fournir : Comporter les pièces suivantes :
- Demande manuscrite. (Adresse + N° téléphone).
- Fiche de renseignement dûment remplie par le candidat.
- Copie du diplôme et Copie des relevés de notes.
- Copie de la carte d'identité nationale.

- **Certificat de résidence dans le territoire de la wilaya de Djelfa concernant les postes suivants** : Biologiste du 1er degré de santé publique + Attachés de laboratoire de santé publique + Attachés d'administration principale + Ingénieur en informatique.

* **En cas d'admission, le candidat admis doit compléter le dossier par les pièces suivantes** :
- Situation du service national conforme à l'original
- Casier judiciaire (N° 03).
- Nationalité.
- Extrait de naissance N° 12.
- 4 photos d'identité.
- Certificat médical (générale et phtisiologie).
- Fiche familiale pour les mariés.

* **Concernant les grades médecin généraliste de santé publique et Attachés de laboratoire de santé de candidat admis doit compléter le dossier par les pièces suivantes** :
- Autorisation de participation au concours + Engagement de démission visés par l'employeur (candidat fonctionnaire).
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé + contrat.
- Attestation de travail (pré-emploi, DAIP justifiée par PV + Contrat).
- Tout document justifiant le suivi d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés dans la spécialité.

* **Délais des inscriptions et dépôt des dossiers** :
* Les dossiers doivent parvenir ou déposés au niveau de l'administration de l'établissement public hospitalier d'El Idrissia.

Wilaya de DJELFA (17020) dans un délai de 15 jours ouvrables dès l'apparition du présent avis.

Observation : Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération.

L'Echo d'Algérie : 30/11/2019 **Anep : 1916 025 729**

Ligue 1

Choc MCA-CRB à grand enjeu

Le derby algérois MC Alger-CR Belouizdad constituera le choc du haut de tableau de la 12e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue samedi et marquée également par le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif.

Très attendu par les puristes, ce 99e duel entre les deux clubs algérois, toutes compétitions confondues, sera à grand enjeu. Si le MCA (2e, 23 pts) aspire à déloger le Chabab de son fauteuil de leader, le CRB compte jouer son va-tout pour conserver sa position en tête et du coup prendre option pour le titre honorifique de champion d'hiver.

Le CRB, qui reste sur un match nul à domicile face à l'AS Aïn M'lila (1-1), aura à cœur de confirmer sa suprématie dans ses confrontations avec le Doyen, où il mène avec 35 victoires contre 25 pour le MCA en championnat. Cette affiche drainera une grande foule du côté du stade Omar-Hamadi qui va s'avérer certainement trop exigu pour contenir les supporters des deux camps. Ce derby devait initialement être programmé au stade olympique du 5-Juillet, avant que les autorités ne décident de fermer cette enceinte pour travaux.

La JS Saoura (3e, 18 pts), auteur du point du match nul en déplacement face à la JS Kabylie (0-0), évoluera, a priori, sur du velours à domicile face à l'ASO Chlef (13e, 11 pts). Les Chélifiens, fébriles en dehors de leurs bases, doivent sortir le grand jeu pour espérer revenir «indemnes» de Béchar. Le MC Oran (3e, 18 pts), sur une courbe ascendante après deux victoires en trois matchs, recevra lui l'US Biskra (11e, 12 pts) avec l'intention de confirmer sa bonne santé et espérer s'emparer de la 3e place en cas de faux pas de la JSS à la maison. L'autre affiche de cette journée mettra aux prises le CS Constantine (6e, 15 pts) et l'ES Sétif (13e, 11 pts), dans un derby de l'Est qui promet en intensité. Le CSC, qui songe à se «débarrasser» de son entraîneur Denis Lavagne, abordera ce rendez-vous avec l'intention de s'approcher du podium, alors que l'Entente, en très mauvaise posture, veut quitter la zone rouge. Dans le milieu du tableau, l'AS Aïn M'lila (6e, 15 pts) et l'USM Bel-Abbès (9e, 13 pts) s'affronteront dans une rencontre qui s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics. Enfin, le CA Bordj Bou-Arréridj (9e, 13 pts) tentera de confirmer son redressement en accueillant le NA Hussein Dey (11e, 12 pts), invaincu lors des deux derniers matchs, soit depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Lakhdar Adjali.

Les matchs USM Alger-JS Kabylie et NC Magra-Paradou AC sont reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement de l'USMA, la JSK et du PAC en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, dont la 1e journée se joue ce week-end.

MC Oran

Course contre la montre pour éviter les sanctions de la DCGF

Le compte à rebours a commencé pour le MC Oran à qui la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) a fixé un ultimatum de 10 jours, à partir de mardi, pour lui remettre des documents financiers et administratifs précis de la situation du club. La direction de formation de Ligue 1 de football n'est pas en mesure pour le moment d'y répondre favorablement. Et du coup, c'est l'état d'alerte qui est enclenché au sein du club phare de la capitale de l'Ouest du pays, déchiré depuis plusieurs années par d'interminables querelles intestines, à son sommet en particulier.

L'échec de quelques actionnaires de la Société sportive par actions (SSPA) de tenir leur assemblée générale extraordinaire, mardi passé, pour élire un nouveau président ainsi qu'un nouveau conseil d'administration traduit parfaitement une situation des plus confuses. Celle-ci perdure encore et porte un énorme préjudice à une formation qui n'a plus goûté à la joie des titres depuis 1996. Dans la foulée, l'ex-président du club, Ahmed Belhadj, envers qui des doigts accusateurs sont pointés pour n'avoir par remis les documents exigés à l'actuel directeur général du club, Si Tahar Cherif El Ouezzani, revient à la charge et rajoute une couche en déclarant, au cours d'un point de presse qu'il a tenu mercredi soir, qu'il était toujours le président légitime du MCO. Etayant ses dires par des documents officiels prouvant qu'il détenait la majorité des actions de la SSPA du club lesquelles lui ouvrent le droit de présider la formation d'El Bahia, Ahmed Belhadj n'est pas prêt à «rendre les armes». Il s'agit là de l'une des raisons ayant dissuadé les initiateurs de l'assemblée extraordinaire d'aller au bout de leurs ambitions. Ces actionnaires ont fini par abdiquer devant les «menaces» de Belhadj qui, rappelle-t-on, n'a jamais soumis sa démission aux membres de l'assemblée générale des actionnaires par écrit. Voilà donc un énième feuilleton qui se profile à l'horizon au MCO, au moment où l'épée de Damoclès de la DCGF est désormais suspendue sur cette formation qui risque la défalcation de points si sa direction ne venait pas de se soumette aux exigences de l'instance mise en place dernièrement par la Fédération algérienne de football (FAF) dans l'optique de «sauver le professionnalisme».

La «guerre froide» Belhadj-Djebbari reprend de plus belle

Le rôle principal dans le nouveau feuilleton est confié à Belhadj et son rival de toujours, Youcef Djebbari, soupçonné par le premier nommé de vouloir revenir aux commandes du MCO par le biais de son «poulain» Benomar, l'actuel président du WA Mostaganem (Inter-régions). Ce dernier vient de faire son entrée au sein de l'assemblée générale des actionnaires après avoir racheté des actions de deux membres de cette instance.

Cette «guerre froide» qui ne dit pas son nom entre ces deux figures emblématiques du MCO risque de plonger davantage le club dans la crise, au moment où son parcours en championnat dépasse déjà les ambitions de ses staffs technique et dirigeant, en occupant la troisième place au classement après 11 journées de compétition. Les protégés de l'entraîneur Bachir Mecheri risquent, toutefois, d'être stoppés dans leur élan par ce conflit interne dans les hautes sphères des Hamraoua. Cela se passe au moment où les voyants sont au rouge sur le plan financier, comme l'atteste le fait que joueurs et entraîneurs ne soient pas payés depuis quatre mois, selon le directeur général du club, Cherif El Ouezzani. Les supporters du MCO, qui se sont mobilisés durant tout l'été pour aboutir au changement souhaité, voient à leur grand dam les choses revenir à la case départ.

Tous leurs espoirs sont désormais placés sur le wali qu'ils ont sollicité par le biais du directeur de la jeunesse et des sports, présent lors de l'assemblée générale des actionnaires «avortée» mardi, et qui a promis de soumettre le dossier au chef de l'exécutif «pour prendre les mesures qui s'imposent». A El Bahia, tout le monde est unanime à dire qu'«il est temps pour que le porteur du flambeau du football dans l'Oranie renaisse de ses cendres», et cela passe par remettre, une bonne fois pour toutes, de l'ordre dans la maison d'un club censé redonner du sourire aux sportifs et habitants d'une ville qui s'apprête à accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens en 2021.

Le Havre AC

Lekhal heureux de revenir sur les terrains

L'international algérien Victor Lekhal, éloigné des terrains depuis plusieurs mois, s'est réjoui de son retour au club du Havres AC, Ligue 1 du championnat de France de football, en disputant un match avec l'équipe réserve, au cours de la semaine en cours. «Après tant de mois d'attente, ça m'a fait extrêmement plaisir de revenir sur les terrains. Cette blessure m'a permis de prendre un peu de recul. On ne se rend pas assez compte de la chance qu'on a. Depuis mon retour, je profite de chaque instant», a déclaré Lekhal, dans des propos relayés par FootNormand.Victor Lekhal avait été victime fin mars dernier d'une troisième rupture de ligaments croisés du genou droit, alors qu'il honoré sa première sélection en équipe nationale algérienne en match amical contre la Tunisie (1-0). De retour à la compétition avec l'équipe réserve du Havres AC et bien qu'il s'entraîne avec les pros, l'international algérien a estimé qu'il a encore besoin d'un peu de temps pour retrouver son meilleur niveau afin de réintégrer l'effectif, après une absence de plusieurs mois à cause d'une blessure, Victor Lekhal, l'international algérien s'est prononcé sur son état actuel. «Avant ce match avec la réserve, je ressentais une petite appréhension au début mais elle a rapidement disparu. En plus, pour la symbolique, j'ai marqué, sur penalty. Avec le staff, il a été décidé que disputer des matches me permettrait de franchir un cap, car j'ai repris l'entraînement avec le groupe pro il y a un mois. J'aimerais disputer un ou deux matches dans leur intégralité avant de postuler. Il n'est pas question de griller les étapes. Quand je reviendrai en championnat, je veux être à 100% de mes capacités, au top de ma forme», a expliqué Lekhal. Parmi ses regrets, Victor Lekhal souhaitait prendre part à la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) en Egypte et qui a sacré la sélection nationale algérienne devant le Sénégal (1-0), après un parcours sans faute.

«J'ai eu un pincement au cœur car on se dit qu'on aurait pu y être. Mais j'ai été leur 1er supporter. J'étais très heureux pour eux. C'est un très bon groupe avec un super coach», a-t-il conclu.

CAN

La CAF a perdu toute sa crédibilité

La CAN en été n'aura finalement connu qu'une seule édition. Celle remportée par l'Algérie en Egypte, cette année. Elle fera date, car la prochaine compétition prévue en 2021 au Cameroun, devrait selon toute vraisemblance se dérouler, comme par le passé, pendant l'hiver.

Un rétropédalage qui suscite moult interrogations et montre surtout le mépris affiché envers la CAF et ses responsables. Les instances internationales de football n'ont pas, en effet, hésité à programmer la Coupe du monde des clubs qui se jouera désormais à 24 équipes (contre 7 actuellement), en juin et juillet 2021, tout en sachant au préalable qu'à la même période devait en principe se tenir la CAN au Cameroun. Le comité exécutif de la CAF n'ayant apparemment aucun poids sur le plan international, ni les moyens pour faire pression n'avait plus qu'à s'incliner devant le fait accompli en reprogrammant sa plus grande compétition au mois de janvier ou février 2021. Un signe de faiblesse caractérisée, car il faut le dire la CAF n'est pas en position de force actuellement. Son président, Ahmad Ahmad, a lui-même sollicité l'aide de la Fifa pour une expertise.

«Ahmad Ahmad, président de la CAF, a proposé au Comité exécutif de l'institution, réuni au Caire le 19 juin 2019, de solliciter l'expertise de la Fifa afin d'évaluer la situation actuelle au sein de la Confédération», a-t-il demandé dans un communiqué publié en marge de la dernière CAN. Il faut dire qu'après plusieurs décennies de gestion catastrophique caractérisée par une corruption généralisée à tous les niveaux, la CAF qui est devenue une véritable pétaudière, a perdu toute sa crédibilité. La goutte qui a fait déborder le vase est sans doute la mascarade de la dernière finale de la Ligue des champions qui n'est pas allée à son terme entre l'EST et le WAC. Sans parler des profondes divergences internes au sujet du président Ahmad Ahmad, notamment après son interpellation puis sa remise en liberté en France pour des affaires de corruption et d'infractions financières et fiscales.

Du coup, la Confédération africaine de football est sous tutelle de la Fifa depuis le 1er août dernier et pour une période de six mois renouvelable. C'est la secrétaire générale de la Fifa, Fatma Samoura qui a été nommée pour remettre de l'ordre dans l'administration de la Confédération africaine de football. «J'ai hérité d'une institution totalement dépourvue de règles... Je reconnais mon échec dans l'amélioration de la transparence financière de la CAF. Même moi, président, je ne parvenais pas à obtenir de mon directeur financier (Mohamed El Sherei) l'état de nos comptes, d'où sa récente suspension. Il faisait ce qu'il voulait, il ne suivait aucune règle. Idem pour l'ancien secrétaire général. Ils décidaient de tout», s'est plaint le président de la CAF dans les colonnes de *France Football* il y a quelques mois.

C'est dire combien la situation est grave au point de nécessiter l'intervention de la Fifa. Une première pour une instance continentale. L'on comprend dès lors pourquoi la CAF ne peut plus faire valoir ses droits ou de contester quoi que ce soit. Elle n'est plus souveraine dans ses décisions, malgré le grand nombre de ses affiliés. Cet épisode du changement de date de la CAN le résume

parfaitement. Pourtant si l'épreuve a été décalée à l'été c'est en grande partie sous la pression des clubs européens qui rechignaient par le passé, à libérer leurs joueurs internationaux africains pendant l'hiver.

Ils estimaient qu'ils étaient lésés, car ils ne pouvaient bénéficier des services de leurs éléments pendant une longue période.

Voilà que maintenant l'on revient au problème initial. A moins que l'on décide, comme le suggèrent beaucoup d'observateurs, de changer la périodicité de la CAN en l'organisant une fois tous les quatre ans au lieu de tous les deux ans actuellement. On aura tous à y gagner.

Ali Nezlioui

Classement FIFA

Les Verts gagnent 3 places

La sélection nationale a gagné 3 places et occupe le 35e rang au classement FIFA du mois de novembre publié jeudi par la première instance du football mondial. Les Verts restent sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021, contre respectivement la Zambie (5-0) au stade Mustapha- Tchaker, de Blida, et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H. Au niveau africain, les hommes de Djamel Belmadi sont logés à la 4e position, au pied du podium, dominé toujours par le Sénégal (20 e), la Tunisie (27e) et le Nigeria (31e). Dans le haut du classement, la Belgique conserve la première place du classement mondial devant la France, sacrée Championne du monde 2018.

Le Brésil complète le podium. L'unique changement dans le Top 10 concerne la Croatie (6e) qui passe devant le Portugal, désormais 7e.

Le dernier classement FIFA de l'année sera publié le 26 décembre 2019.

Tournoi de l'UNAF U20

Défaite de l'Algérie face à l'Egypte (2-1)

La sélection algérienne de football a été battue par son homologue égyptienne sur le score de (2-1), mi-temps (1-1), hier au stade du Kram, pour le compte de la 4e et avant-dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF-U20). Menée dès la 7e mn sur un pénalty réussi par l'Egyptien Ibrahim Adel, la formation algérienne égalise par l'intermédiaire de Mohamed Islam Belkheir à la (17') et termine la première période (1-1). En seconde mi-temps les Egyptiens inscrivent le but de la victoire par Oussama Fayçal Ahmed (68'). Après cette première défaite, le onze algérien perd sa 1e place (6 pts) au profit de l'Egypte qui vire en tête du classement avec 7 points.

Le 2e match de la journée oppose dans l'après-midi, la Tunisie au Burkina Faso.

Le tournoi UNAF-U20 dont le coup d'envoi a été donné samedi, se déroule sous forme de mini-championnat de 5 journées, à l'issue desquelles le 1er sera sacré champion.

Champions League - USMA-WAC

Dizri : «On s'attend à un match difficile face au WAC»

Les Rouge et Noir de l'USM Alger entameront leur campagne continentale demain avec la première journée de la phase de poules (groupe C) face à la formation marocaine du WAC. Un match programmé au stade Mustapha-Tchaker, de Blida.

Pour l'entraîneur usmiste, Billal Dziri, le match face au WAC est extrêmement difficile compte tenu de la qualité de l'adversaire. Toutefois, son équipe va tout faire pour faire une bonne entame et remporter ce match :

«C'est un match difficile qui nous attend face au WAC, mais on fera le maximum pour bien négocier cette rencontre et débuter la phase des poules par une victoire. On espère décrocher l'une des deux premières places de notre groupe afin de se qualifier au prochain tour de la Ligue des champions», avait affirmé l'ex-international au site (KOORA). L'ex-N°8 de l'USM Alger a ajouté que «Certes, l'adversaire n'est plus à présenter mais même mes joueurs ont acquis de l'expérience en Ligue des champions surtout durant les tours précédents. Je pense que pour remporter ce genre de matchs, il faut rester solide derrière et essayer d'être très efficace en attaque, c'est ce que j'ai donné comme consignes à mes joueurs». Pour rappel, l'USMA jouera dans le groupe C avec Petro Athletico (Anglola), WAC (Maroc) ainsi que Sundowns (Afrique du Sud).

Zemiti : «Débuter les poules par une victoire»

A 48 heures du match de la 1e journée de la phase des poules de la Ligue des champions africaine face au Wydad de Casablanca, la concentration bat son plein au sein du groupe usmiste.

La préparation se poursuit dans de bonnes conditions et les joueurs ne pensent qu'à réaliser la victoire afin d'entamer la phase des poules par la plus belle des manières. Contacté par nos soins, l'entraîneur adjoint Farid Zemiti affirme que les joueurs ont mis les deux derniers faux pas concédés en championnat, respectivement face au NAHD et à l'US Biskra, aux oubliettes et ne se concentrent désormais que sur le grand derby maghrébin vu sa grande importance. «La préparation en prévision du match face au Wydad de Casablanca se poursuit à merveille. Une bonne ambiance règne au sein du groupe et les joueurs ont mis aux oubliettes les deux derniers faux pas concédés en championnat. Ils savent que le match revêt un cachet très important et c'est la raison pour laquelle ils sont motivés pour le remporter. Notre mission s'annonce ardue face à un adversaire qui n'est plus à présenter, la preuve il a animé la finale de la dernière édition de la Ligue des champions africaine, mais on devra coûte que coûte gagner car c'est très important de débuter la phase des poules de la prestigieuse compétition continentale sur une bonne note. Une brillante victoire samedi ne pourra que motiver davantage les joueurs pour la suite du parcours en LDC», dira-t-il d'emblée.

L'ECH D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Timimoun	Djanet
Min° / Max°	11°/20°	12°/22°	6°/19°	8°/25°	10°/27°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:02	12:37	15:14	17:37	19:01

41e vendredi du Hirak

Des manifestants rejettent toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays

Des citoyens sont sortis pour le 41e vendredi consécutif à Alger et dans d'autres villes du pays pour réitérer, dans des marches pacifiques, leur attachement à leurs revendications, tout en exprimant leur rejet à toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays.

Les manifestants ont commencé, comme à l'accoutumée, à se rassembler en groupes dès la matinée à travers les artères du centre-ville d'Alger, avant de devenir plus nombreux après la prière de vendredi en investissant les lieux habituels du Hirak, à l'instar de la place de la Grande Poste, la rue Didouche-Mourad et la place Audin, où un important dispositif sécuritaire était déployé. Lors de cette marche, les manifestants ont exprimé leur refus d'aller voter le 12 décembre pour l'élection présidentielle, estimant que les conditions ne sont pas encore réunies pour le faire. Les manifestants ont, notamment, exprimé leur rejet à toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays, au lendemain de la résolution adoptée par le Parlement européen sur «la situation des libertés en Algérie». Ils ont également réitéré, par la même occasion, leur attachement au caractère pacifique des manifestations, en entonnant le slogan «silmya-silmiya», et leur solidarité avec l'Armée nationale populaire (ANP), avec le slogan «Djeïch-Chaâb, Khawa-Khawa». Dans une ambiance festive qui caractérise les marches depuis le 22 février, des galettes, des gâteaux et autres friandises étaient offertes aux manifestants.
Brandissant l'emblème national et les portraits des héros de la Guerre de Libération nationale, les manifestants scandaient des slogans pour la préservation de l'unité nationale. Ils ont aussi repris les slogans appelant à la libération des personnes arrêtées lors des précédentes manifestations, l'instauration d'un Etat de droit, l'indépendance de la justice, et l'application des articles 7 et 8 de la Constitution, consacrant la souveraineté du peuple. Dans les wilayas du centre, les manifestants ont, également, réaffirmé leur rejet de la présidentielle du 12 décembre et dénoncé toute ingérence étrangère dans les affaires de l'Algérie. A Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Boumerdès, Blida, Aïn Defla, Chlef, et Médéa, des citoyens ont estimé que les conditions ne sont pas réunies pour l'organisation de ces élections et ont réclamé le départ des symboles de l'ancien système.
Ils ont insisté, également, sur la préservation du caractère pacifique de ces manifestations.
A l'Est du pays, des citoyens qui ont réinvesti la rue, dans des marches pacifiques, ont exprimé leur refus à toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et appelant à la souveraineté du peuple.
A Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, notamment, les manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles était écrit, «La wissaya kharijia aâla El Djazaïr» (Pas de tutelle externe sur l'Algérie) et ont revendiqué la souveraineté du peuple.
A Mila, Skikda, El Tarf et Guelma, les manifestants ont exprimé leur refus de la tenue de la présidentielle dans les conditions actuelles, tandis que d'autres ont appelé à la lutte contre la corruption et l'indépendance de la justice.
Dans l'Ouest du pays, lors de marches organisées à Oran, Tiaret, Mascara, Mostaganem, et Tissemssilt, des citoyens ont dénoncé la résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie, la qualifiant d'ingérence dans les affaires internes du pays. Ils ont, aussi, exprimé leur attachement au changement et à leurs revendications appelant au départ de tous les symboles de l'ancien système et la poursuite de la lutte contre la corruption. Dans le Sud du pays, des citoyens ont marché à Ghardaïa, El Oued, Ouargla et Laghouat, dénonçant la résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie. Ils ont également repris leurs slogans habituels pour un changement, le rejet des élections dans les conditions actuelles, le départ des résidus de l'ancien système, ainsi que la lutte contre la corruption et la préservation de l'unité nationale.

Ph : Fateh Guidoum ©

Présidentielle du 12 décembre

72 journalistes étrangers représentant 38 médias accrédités

Soixante-douze journalistes de 12 nationalités différentes, exerçant pour le compte de 38 médias, ont été accrédités pour couvrir l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, a annoncé, ce jeudi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué.
Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues en vertu des dispositions de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019, notamment son article 49, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a accrédité, à la date du 27 novembre, 72 journalistes de 12 nationalités différentes, exerçant pour le compte de 38 médias arabes, africains, européens, asiatiques et américains, appelés à couvrir les élections présidentielles du 12 décembre 2019», a précisé la même source. L'ANIE a indiqué qu'elle «continuera à recevoir les demandes d'accréditation introduites par les médias étrangers jusqu'au 2 décembre 2019, dernier délai pour le dépôt de ces demandes au niveau des Représentations diplomatiques et consulaires algériennes».

Résolution du Parlement européen

L'Algérie condamne et rejette l'immixtion «flagrante» dans ses affaires internes

Réagissant à l'adoption par le Parlement européen d'une résolution sur la situation politique du pays, l'Algérie condamne et rejette «dans le fond et dans la forme» l'immixtion «flagrante» du Parlement européen dans ses affaires internes et se réserve le droit de procéder à un examen général de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes. Le Parlement européen, sur instigation d'un groupe hétéroclite de députés partisans, a pris l'outrecuidante liberté de statuer sur le processus politique en cours dans notre pays, au moment précis où les Algériens s'apprêtent à élire, en toute démocratie et transparence, un nouveau président de la République», note un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE), précisant que «les députés européens se sont même arrogés, toute honte bue, un droit d'exiger du Parlement algérien de modifier des lois que nos députés ont souverainement adoptées».
Par cette démarche, le Parlement européen a démontré son mépris, non seulement des institutions algériennes, mais également des mécanismes bilatéraux de consultation prévus par l'Accord d'association, y compris dans le domaine parlementaire», relève le communiqué, estimant que le Parlement européen «a surtout confirmé, à l'initiative des députés instigateurs, qu'il promeut désormais ouvertement leur agenda du chaos provoqué, qu'ils ont malheureusement mis en œuvre dans bien des pays frères». Il est révélateur qu'un des parlementaires européens ait fait l'éloge de la colonisation qui aurait permis, selon lui, «l'exercice de la liberté de culte durant les 132 ans de l'occupation coloniale de l'Algérie», déplore la même source.
L'Algérie condamne et rejette dans le fond et dans la forme cette immixtion flagrante dans ses affaires internes et se réserve le droit de procéder à un examen général et attentif de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes, à l'aune de ce que ces institutions confèrent effectivement aux valeurs de bon voisinage ouvert, de coopération franche et et de dialogue mutuellement respectueux», a conclu le communiqué du MAE.

● TDA

Saïd Boudjemadi, nouveau Directeur général

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, et ministre par intérim de la Culture, Hassane Rabehi, a procédé, ce jeudi à Alger, à l'installation du nouveau directeur général de la Télédiffusion d'Algérie (TDA), Saïd Boudjemadi, en remplacement de Chawki Sahnin. Supervisant la cérémonie d'installation, Rabehi a mis en avant l'importance de cette entreprise, au regard des services fournis en matière de communication, indiquant qu'«avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Algérie s'est dotée d'équipements et a formé des experts et techniciens hautement qualifiés». Les services modernes prodigués par cette entreprise publique sont à même de renforcer la souveraineté nationale et d'assurer une autonomie en matière de télédiffusion, a-t-il soutenu. A cette occasion, le ministre a évoqué l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, la qualifiant d' «issue la plus sûre et incontournable» en vue de sortir de la crise que traverse le pays, appelant les citoyens à participer massivement à cette échéance. Dans ce sillage, Rabehi a fait part de «l'adoption de toutes les lois et mesures inhérentes à la couverture médiatique de ce rendez-vous, en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les représentants des cinq candidats et les médias». «Jusqu'à ce jour, la couverture médiatique se passe dans des conditions normales», a-t-il rassuré, faisant état «du traitement, jusque-là, de plusieurs demandes d'accréditation de journalistes algériens et étrangers pour la couverture de cette élection».

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com